

Photo prise en 2003



LA COMMUNE D'ARCY-STE-RESTITUE

fait partie depuis 2003 de la communauté de communes du canton d'Oulchy- le Château.

Elle est composée du village d'Arcy-Ste-Restitue, du village de Branges, des hameaux de Foufry, Rugny et Servenay, des écarts : la ferme de Bucy-le-Bras sur la route de Launoy et la ferme du Moulin en retrait, sortie du village d'Arcy par la rue de Branges.

Aperçu topographique :

Le territoire d'Arcy de figure triangulaire d'une superficie de 1936 hectares 75 centiares, s'est agrandi le 1^{er} janvier 1973 de celui de Branges ce qui fait un territoire de 2642 hectares pour la commune.

Le sol vers le nord, l'est et le sud-est s'étend en une vaste plaine coupée par un étroit et profond vallon de Branges et Foufry recevant presque toutes les eaux du plateau alentour.

L'autre partie est composée de mamelons et de collines à pentes douces qui, en se reliant au plateau situé sur les terroirs d'Arcy, Cramaille et Beugneux, forment **une sorte de fer à cheval**, dans le centre duquel est situé le village d'Arcy.

Les collines ont une altitude de près de 200 mètres et sont généralement boisées.

Le bois de Cramaille contourne en galonnant le versant sud-est (extrémité droite du fer à cheval) du hameau de Rugny pour finir coupé par la route allant à Fère-en-Tardenois.

Cette topographie spécifique n'échappa pas aux militaires en 1914-18 qui y positionnèrent un poste de surveillance donnant sur le terrain d'aviation de Saponay et sur la gare de Fère-en-Tardenois.

L'observatoire était installé à couvert de la lisière du bois au-dessus de Rugny ; on y accédait par un escalier de 100 marches creusées à même la terre et renforcées de rondins de bois qui subsista jusque fin des années 30.

Photo prise de Servenay : Au creux du « fer à cheval », le village d'Arcy-Ste-Restitue, entre bois de Housse à gauche et bois de Cramaille-Rugny à droite. Les hameaux de Branges et Foufry sont blottis dans la cassure du plateau du Tardenois, même les toits de leurs maisons ne sont pas visibles de la route de Soissons à Fère-en-Tardenois.



Les lieux-dits

Le territoire de la commune est divisé en 5 sections comprenant 117 lieux-dits et les lieux-dits de Branges dont voici les principaux encore dans le langage des Arcéens et des Brangeois.

Section d'Arcy : le bois de Housse, le Chêne feuillu, le chemin de Housse, le Champ Doulan (pour champ dolent, de douleur, de bataille), le Petit Clos, les Pierres Plates, le Mont Béton, le Clos Colbin, les Savarts de Barelle, le Poteau, le Fosse Jurée, l'Épinette, la Briqueterie, le Gros Grés, le Pré Canard, le Chemin Bazillard, le Bois de Cramaille, la Croisette, le Moulin d'Arcy, la Lancelle, le clos Flochet, la Goutte d'or.

Section de Servenay : la Hayette, le Bois de Barelle, le Mont Martin, la Petite Vallée, le Mont de Bucy, le Mont d'Arcy, Mauroy, le bois de Servenay, le Mont Dion, le Fond Boquet, la Massone, la Montagne, les Boves Poitou, la Malotte, Meurtru, la vallée, les Vaux-de-Queue, la Petite Garenne.

Section de Rugny : Vaucelles, le Four, le Dessus du Ru de Chouy, le Pré Derlon, la Croix Sauveur, les Petits Noyers, Vaujon, Belle-Vue, le Bois de Rugny, les Brousseaux.

Section de Foufry : le Chauffour, le moulin de Foufry, le Vieux Moulin à l'Huile (huile de lin), la queue de l'Épinette, la Gorge Tortue, le clos, la Tête de Mareuil, la Meule, le Bassin de Saponay, le Moulin à Vent, le Paradis, la Haute-Borne (ce lieu semble indiquer qu'il s'y trouvait un monument mégalithique ; mais il n'y a aucune pierre qui serait à l'origine du nom), la Belle Fontaine, le Pré des saules, la Champagne.

Section de Branges : le Billot, Dessus du Vaux, la Garenne, le Garennier, le Marais, Moulin de Branges, la sente de Vaux, le Chemin de Loupeigne.

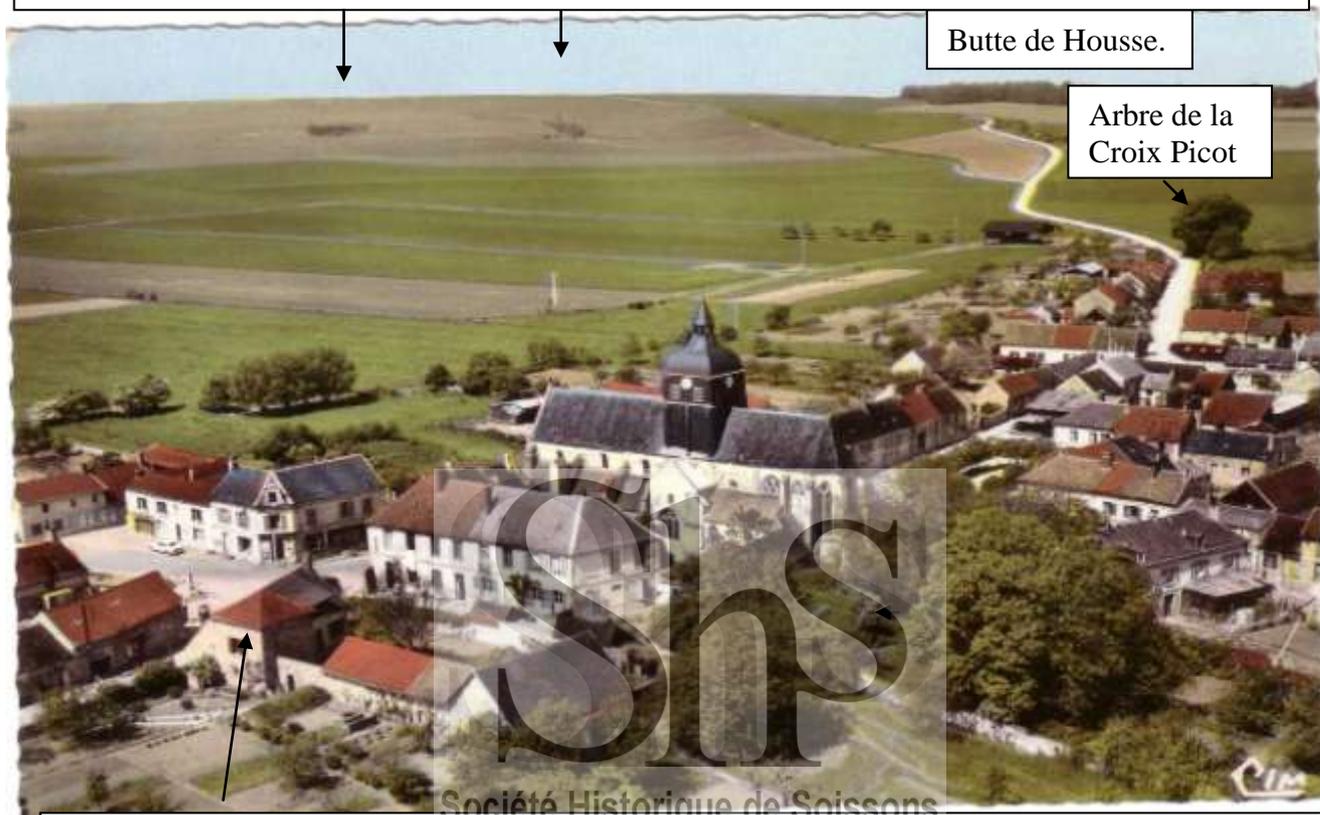


Vue aérienne prise par M. Roger Thomas de Rugny lors d'un vol en U.L.M. le 20 octobre 1997

Carte postale d'Arcy-Ste-Restitue des années 1960.

Ferme de Marou (carte Cassini 1766) ou **Moruard** (inventaire Biens Nationaux), aussi **Mauroy** (un acte notarial cite en 1548 le curé d'Arcy Mauroy) bien confisqué à la cure d'Arcy, donnée à l'abbaye de St-Jean des Vignes pour le bénéfice de l'église d'Arcy par des Héritiers du seigneur d'Arcy Faÿ d'Athies ; une si grande ferme qu'elle fut vendue en 10 bons lots sous la Révolution. Au fil du temps les bâtiments finirent par disparaître.

La source alimentant la ferme coule toujours et la charrue y rencontre encore des pierres taillées.

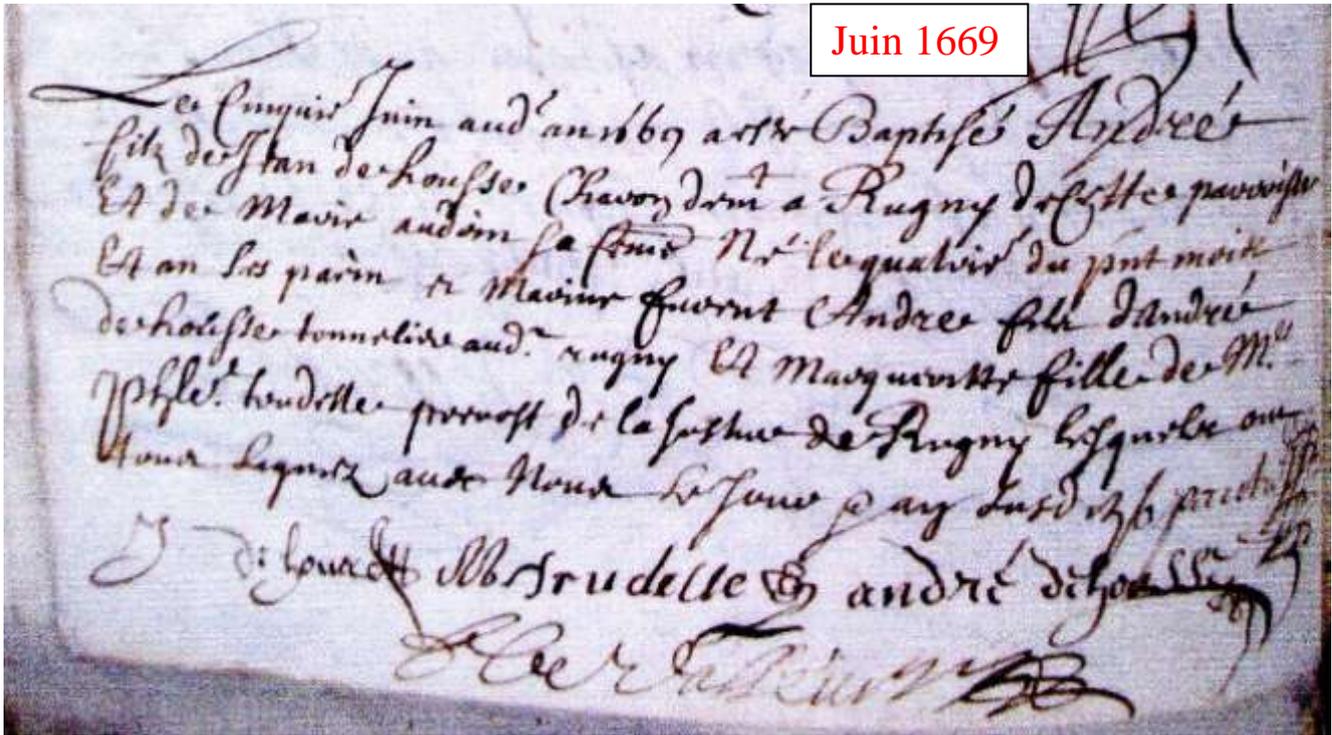


L'ancienne ferme du prieuré-cure est vendue à la Révolution comme Bien National. Elle a appartenu depuis 1930 à M. Jacques Groussier, aveugle de la guerre 1914-18 décédé en février 1973 ; il avait choisi de vivre à Arcy parce que c'était le dernier village VU avant d'être blessé aux yeux et de devenir aveugle. En jardinier passionné, il avait des rangées de vignes de cépage Bacot et en tirait son vin de table. Ces quelques rangées de vignes ne sont pas visibles sur cette vue; le jardin allait jusqu'à la rue Sylvain Dantenly.

La Croix Picot, limite territoriale jusqu'à une certaine époque estimée vers les XIV-XVI^{ème} siècles de trois domaines ?

Celui de la Ferme de Morouard délimitée par les routes allant à Launoy et à Servenay, le second celui de la Maladrerie du Bois de Housse délimité par la route de Launoy et le chemin de la Briquetterie allant vers Branges, et enfin le domaine des seigneurs d'Arcy les Faÿ d'Athies dont les héritiers donnèrent à l'église St-Martin une partie de leur immense propriété, dont cette ferme Morouard et l'hospice que cette famille avait fait construire côté Nord de l'église.

Jun 1669



Au bois de Housse de nos jours, il y a des jonquilles et du muguet...

Mais ce **5 juin audit An 1669**, est baptisé André fils de Jean Dehousse* charron demeurant à Rugny de cette paroisse et de Marie Audoin sa femme...

En 1654, aussi : « Andreas Dehousse filius de Andrea de Housse* patris et matris etc. »

En 1690 le 14 Février est décédé Jean de Housse* fils de Jean de Housse charron à Arcy et de Claude Catherin sa femme etc. (De la famille Catherin, est issue cette longue lignée de notaires exerçant à Arcy).

* Les 2 orthographes sont présentes au fils des années et des siècles.

Ce sera similaire pour la famille Picault / Picaut ou Picot.

Sur cette carte postale ancienne, à droite, les hauts murs à contreforts de la « Ferme Muzart », famille dont un membre fut maire de Soissons au moment de la guerre 1914-18.

La Croix-Picot



N°12 - 3 Novembre 1981

flip' détente
et loisir

*Périodique gratuit d'informations,
de petites annonces et de publicité.*

4, Rue des Pervenches, 02000 LAON. Tél. 79.42.66



**LOTISSEMENT DE LA CROIX PICOT
ARCY-SAINTE-RESTITUE**

17 parcelles de 550 à 1.035 m²
74.000 à 112.000 F.H.T.

Libre choix du constructeur



**Vues de
la Croix-Picot
Août 2006**

Société Historique de Soissons

Réalisation et Commercialisation :

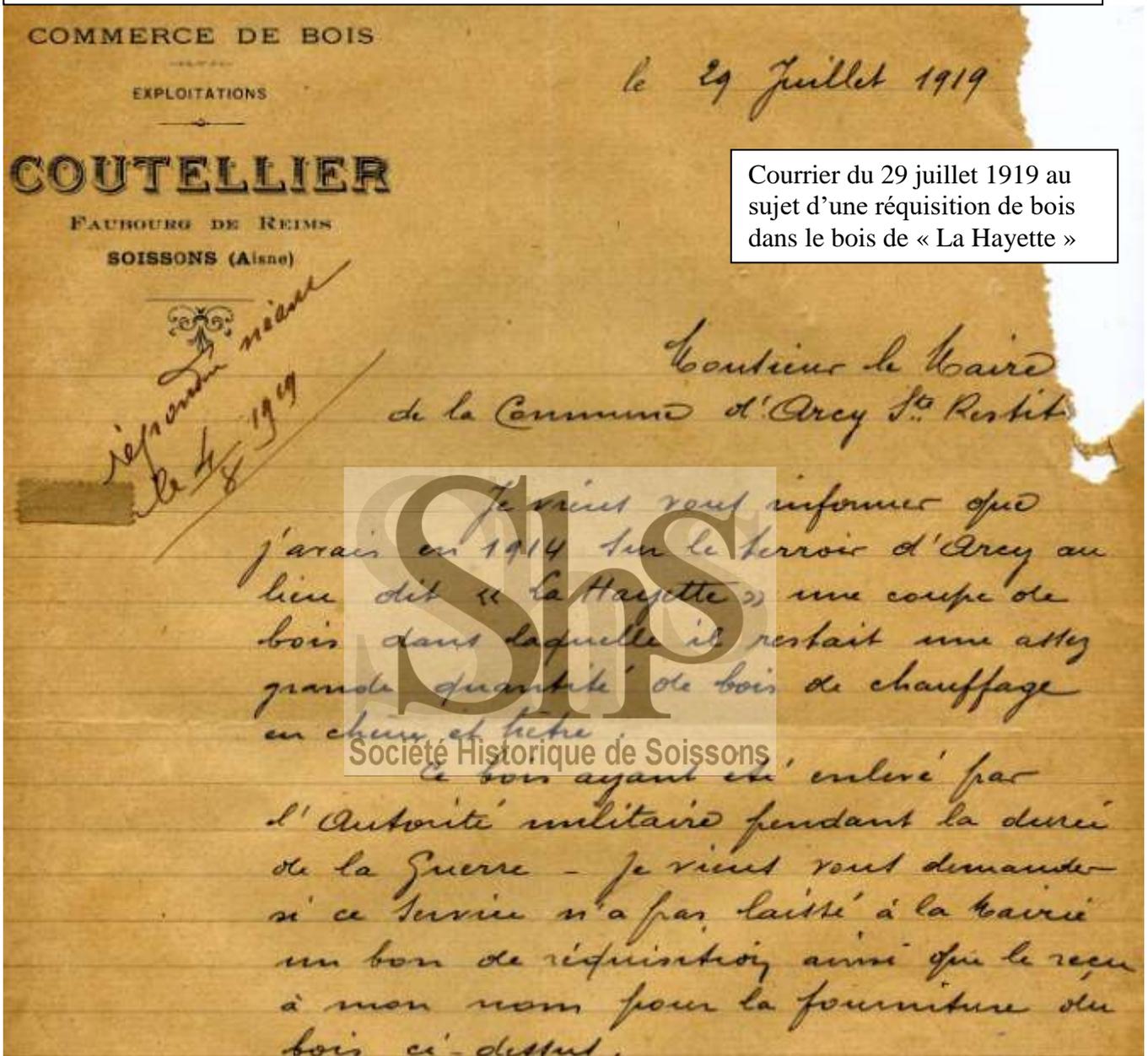
D'A.V.V.A.L. IMMOBILIER

RN 3 - 39, Av. Franklin Roosevelt - 77260 LA FERTÉ SOUS JOUARRE



De nos jours ces noms de lieux-dits ne sont plus guère connus que des agriculteurs, des gens de toute profession concernant ce vaste domaine des eaux et forêts et aménagement du territoire, des chasseurs ou randonneurs.

Le document suivant en date du 29 juillet 1919, illustre l'importance de cette tradition de lieux-dits ; il est écrit par M. Coutellier exploitant la coupe de bois d'une parcelle, propriété de M. Bergeron à Arcy :



Autre Lieu-dit Le Chauffour :

Acte du 7 Xbre 1624, chez Catherin notaire à Arcy : « Honneste personne Estienne de France receveur fermier de la prévôté et seigneurie de Rugny & Foufry a baillé à louage pour 9 ans à Jean Andrieu masson et carieur demt à Servenay (Arcy), la carrière de Chauffour étant sur la terre et seigneurie dudit Rugny lieudit le ru de Chouy pour en tirer pierre dure et à bâtir et pour vendre à son profit et de chaux. Sera tenu de laisser des piliers en suffisances pour maintenir en bon état la carrière, en telle sorte qu'il n'y vienne aucun dommage par sa faute. Il payera chacun an à la St-Martin la somme de 9 livres ...avec...de chaux (illisible) ; de charroi fourni de chaux qui en seront au four ; avecq un bacque de pierre de... pieds de long pour une fois seulement. Et néanmoins pourra ledit bailleur faire faire par chacun du dites sur années asa communauté et ...un fournie de chaulx pour se servir à ce qu'il aura à faire (sic) »

Les ruisseaux qui arrosent la commune sont :

- _ **le ru de Chouy**, qui prend sa source près de Servenay, coule de l'ouest à l'est, arrose le territoire sur un parcours de 8 km et se jette dans la Muze, sous affluent de la Vesle, au-dessus de Loupeigne.
- _ **le ruisseau de Bucy**, qui naît sur le versant sud de la colline de Bucy-le-Bras, se dirige du nord au sud et après un trajet de 1,6 km se jette dans le ru de Chouy.
- _ **la belle fontaine**, magnifique source prenant naissance au hameau de Foufry et qui verse ses eaux dans le ru de Chouy, après avoir coulé pendant 100 mètres.
- _ **le ru de Foufry**, qui se dirige du sud au nord, vient aussi du même hameau et se réunit au Ru de Chouy au bout d'un cours de 400 mètres.
- _ **la Crise**, qui naît à Meurta, coule aussi du sud au nord, arrose le territoire pendant 550 mètres et pénètre ensuite dans le terroir de Launoy.



Photographie aérienne prise par M. Paul Pascard de Rugny vers 1995.

Arcy-Ste-Restitue, origine du nom :

Les étymologistes font venir le nom d'**Arcy**, de arseium, arsera, ardere, brûler, essarté, ce qui indiquerait que le lieu était un bois avec une source, qui fut défriché ou/et brûlé par des humains voulant se sédentariser.

Certains pensent, avec raison ou non, qu'il doit rappeler par son vieux nom (arx, arcis), une antique forteresse bâtie sous la domination romaine ; en effet le passage des Romains est caractérisé par la découverte au lieu-dit le champ de la Briqueterie, de substructions d'une fabrique de tuiles, briques et poteries, parmi lesquelles on rencontre toutes sortes de débris de terres cuites à l'usage des habitants de l'époque romaine.

Malgré l'ancienneté incontestable du village on ne rencontre dans les archives aucun document sur son histoire avant le commencement du XII^{ème} siècle. Et à partir de cette époque, son nom est orthographié de nombreuses manières. Certaines semblent pures fantaisies, mais il suffit de mettre le nez dans les vieilles archives pour comprendre : écriture difficile à lire, mélange du latin et de la langue vulgaire, influence phonétique des nombreux dialectes et bien sûr le manque de conventions d'orthographe établie avant la création de l'Académie Française en 1635 par Richelieu.

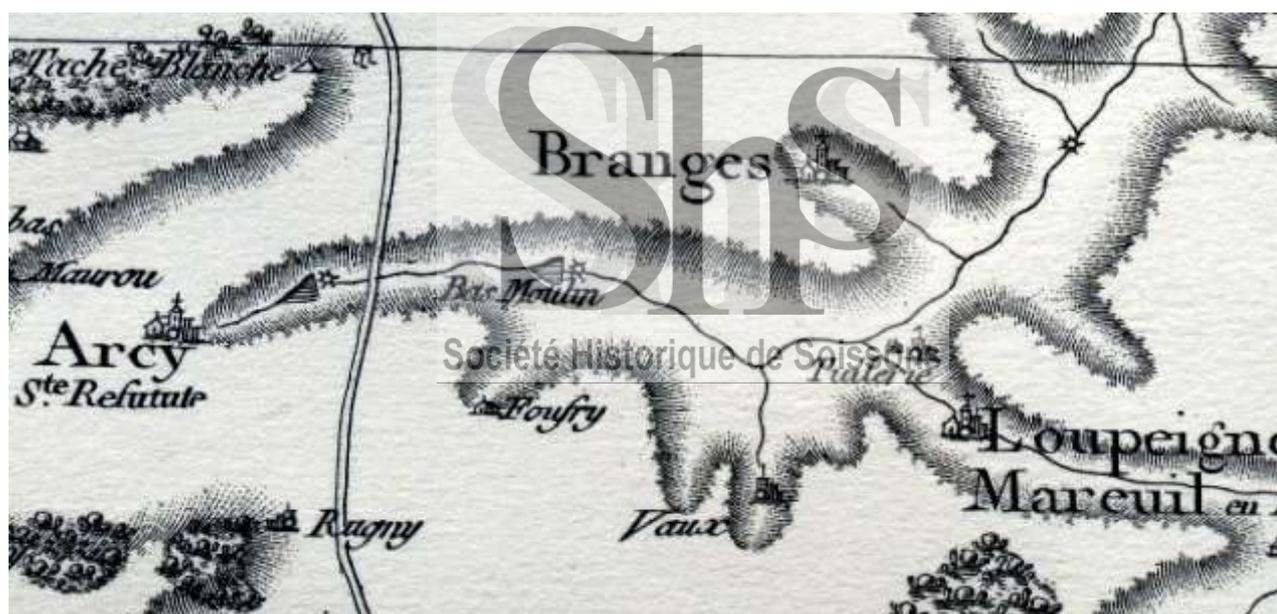
Les voici, extraites du dictionnaire topographique du département de l'Aisne, excellent ouvrage de M. Matton, archiviste distingué :

Notre village fut successivement désigné sous les noms de :

Arceius en 1110, Arciacus en 1125, Arceium en 1191, Arsesius en 1139, Arseius en 1218, Arseyo-Ste-Restitue en 1247, Arcy-Ste-Restitue en 1306, Arcy-Ste-Resticule en 1315, Arsy en 1383, Arcy-Ste-Rethieule en 1399, Arcy-Ste-Restitude en 1562, Arceium-Ste-Restitue en 1562, Acys-Sainte-Restitude en 1657, Assy-Ste-Restitue en 1726, Arcy-Ste-Restitue en 1734 et à La Révolution, Arcy-Chouy dès 1793.

Les plus anciennes archives connues aujourd'hui remontent à l'année 1619, époque à laquelle, d'après les registres de l'Etat Civil, Arcy portait son nom associé à celui de la sainte soit ARCY-STE-RESTITUTE, qui fut remplacé de 1793 à 1796 par celui d'ARCY-CHOUY (Chouy est le ru qui prend sa source près de Servenay). Depuis cette dernière époque, Arcy a repris son nom d'Arcy-Ste-Restitue, mais écrit comment ? RestituTE ou RestiTUE.

La polémique court toujours : certains sont persuadés que la vraie façon de l'écrire est avec 3 T puisque le nom d'origine italienne de la sainte est ainsi, et ils font l'acceptante de la faute d'orthographe car selon ces derniers il en coûterait aux contribuables de rectifier l'ensemble des documents administratifs de tout genre : carte d'identité au registre de l'état civil.



Détail de la Carte de Cassini César-François (1748-1845)

Savoir que dans le registre des délibérations du Conseil de la Fabrique de notre église St-Martin, il est écrit RestituTE jusqu'en 1869 ; puis à la session du 22 février 1870 dont le texte rapporte l'intégral de l'ordonnance épiscopale concernant le pèlerinage et les offices de la Sainte, RestiTUE apparaît 4 fois dans le texte manuscrit et signé de l'évêque de Soissons Jean-Jules Dours : «...office de Ste Restitue...l'invocation de Ste Restitue...dans la chapelle de Ste Restitue ...près de l'autel de Ste Restitue.... »

Malgré cela, la tendance se confirme à travers les documents écrits, que toute référence à la Sainte s'écrive Ste RestiTUTE et celle au village Arcy-Ste-RestiTUE.

Le fait que la sainte soit romaine d'origine, pousse semble-t-il à garder l'origine latine du verbe au présent du subjonctif : invocation que la santé revienne et non que la sainte restitue la santé. Mais le fait qu'il soit plus facile pour un Français de prononcer 'Restitue' plutôt que 'Res-TI-TU-TE' jusqu'à la syllabe finale peut être simplement la raison de cette dérive au fil du temps.

Un sommaire de l'Histoire d'Arcy

La seigneurie d'Arcy est composée de 5 fiefs ; ces vassaux du seigneur principal d'Arcy s'intitulent tous seigneurs. Il est difficile d'en donner une chronologie et une filiation suivie.

Disons qu'en **1130** le seigneur principal d'Arcy est Ponsard d'Arcy.

De **1202** à **1300** se succèdent Jean I, Geoffroy, Robert, Gilles, Guy, Etienne, Jean II d'Arcy.

Disons qu'au siècle suivant Arcy est passée dans la maison de Tyrel ou de Poix, une des plus illustres et des plus anciennes de la province ; puis par mariage d'une Marguerite de Poix avec Thibaut II de Soissons, seigneur de Moreuil et de Coevres. Arcy passe dans la maison des Soissons-Moreuil. Leur fille aînée Jeanne se marie en **1443** à un Gérard d'Athies, sieur de Moyencourt. Un de leurs fils hérite d'Arcy mais il meurt sans postérité et son frère aîné Raoul reçoit Arcy qu'il donne à son tour à sa fille ; cette dernière mariée à Jean de Villiers-L'Isle-Adam la revend à la famille de Fay d'Athies.

En **1490**, un Gérard d'Athies capitaine de 50 hommes-d'armes est seigneur d'Arcy.

En **1514**, le roi Louis XII en qualité de comte de Soissons concède au profit du seigneur de ce lieu l'établissement de trois foires annuelles ainsi qu'un marché le lundi.

Vers la même époque, Gérard d'Athies avait obtenu le droit de faire « redresser les fourches patibulaires à 3 gibiers dudit Arcy au lieu et place où elles étaient d'ancienneté. » Mandat du roi au bailli de Valois du **20-11-1514**. Elles seraient dressées sur les fondations de la maison de l'ordre des Templiers qui s'occupait de la maladrerie de Housse, au bois de Housse au lieu-dit les « Justices ».

La famille de Fay d'Athies donne le pavillon de l'hospice, leur demeure seigneuriale et la ferme de Maurouard à l'abbaye de St Jean des Vignes.

En **1534**, le **connétable de Montmorency*** s'assure la terre et seigneurie d'Arcy-Ste-Restitue appartenant à Gérard d'Athies ; ce dernier avait reçu ce bien de son père à l'occasion de son mariage avec Demoiselle Anne de Coudette. Le prix d'achat fut de 26 000 livres que Montmorency paya au vendeur ou à ses créanciers en plusieurs versements dont le premier eut lieu le 10 avril 1534 et le dernier le 18 avril 1535.

Le connétable Anne de Montmorency entreprend des travaux sur l'église St-Martin ruinée par les guerres, lui faisant subir un agrandissement notable, et fait revivre le pèlerinage. Le prieuré-cure se fait riche et se transforme pour accueillir les pèlerins ; cette richesse profite aussi à l'hospice.

Les biens à Arcy du connétable sont la ferme d'Arcy, la maison seigneuriale**, le moulin, le pressoir banal seigneurial, terres et bois.

**N.B. : laquelle ? Une demeure y est désignée « le Château Vert » sise à 300 m. à la sortie du village, ancien pavillon de chasse du duc d'Orléans ? (Voir photos)

Seul existait le moulin et probablement quelques dépendances à cette époque car la belle demeure bourgeoise de la ferme du moulin est construite après 1882 par la famille Liotard. (Voir photos)

***Le connétable Anne de Montmorency** est officier général ; François 1^{er} lui donne la seigneurie de Fère-en-Tardenois ; il a 41 ans en 1534 et est déjà décoré de l'ordre de St-Michel.

Il ne peut s'agir de son fils le duc de Montmorency qui ne bougea pas de son gouvernement du Languedoc, bien qu'il fût aussi seigneur d'Arcy.

Peu avant 1696, création de la baronnie de Fère et dépendances en prairie ; il est déclaré que la terre de Fère et celle d'Arcy relevaient directement du Roy.

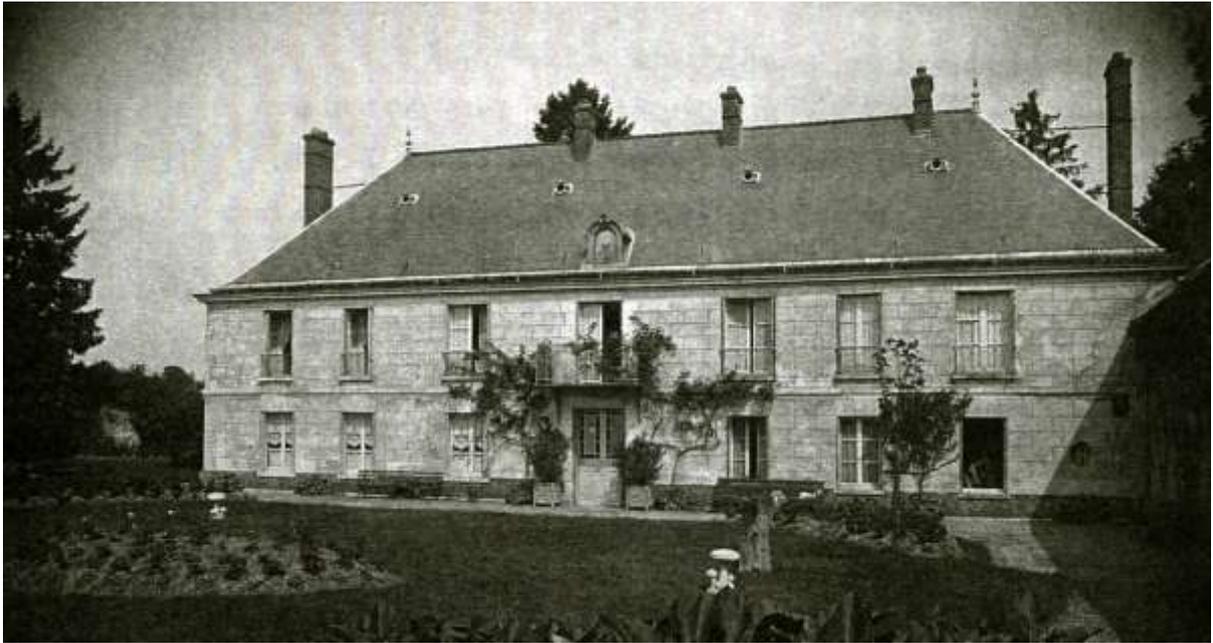
Le 30 juillet 1744, Jean de la Fontaine, fondé de pouvoir de la Dame de Cramaille fait acte d'hommage de Servenay (*Servenay appartenait aux seigneurs de Cramaille*) au procureur fiscal du prince de Conti en la maison seigneuriale** d'Arcy.

Sous le dernier duc d'Orléans, les droits du seigneur sont la ferme avec terres et prés, le moulin et les cens et rentes. D'abord affermé par Claude Anselme Pinta puis à son fils Pierre Jacques Pinta pour 1000 livres d'argent et 12 muids de blé froment.

Quand arrive la Révolution, l'abbaye de St-Jean des Vignes détient en plus de ses bâtiments religieux, 1 581 baux de dîmes sur les territoires d'Arcy, Rugny et Foufry !

En 1789, à la Révolution, le prieur-curé joaniste Jacques Coqteaulx, devient curé-maire de la commune d'Arcy-Chouy ; il est aussi aumônier de la garde nationale dont il bénit le drapeau, prête serment aux nouvelles institutions et exerce ses fonctions jusqu'au 15 septembre 1796.

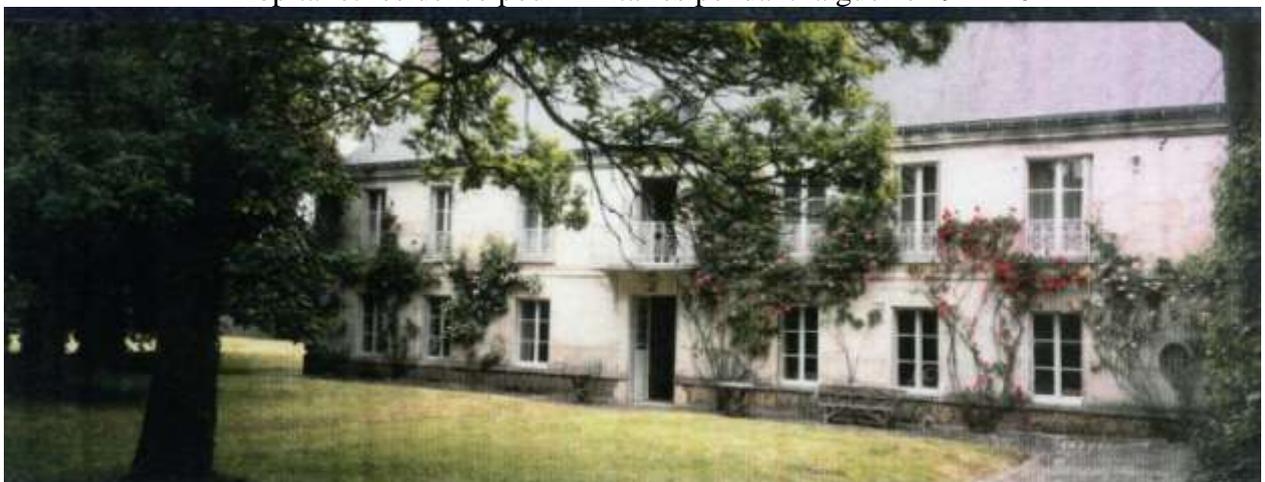
Le Château Vert



Vue année 1882



Hôpital et résidence pour militaires pendant la guerre 1914-18



Vue année 1994

Années 1882- 1890 - Le moulin, la ferme :



Plaques de verre photographique prises par M. Liotard, nouveau propriétaire en 1882 du « Château Vert » rue de Branges à Arcy et de la ‘ferme du Moulin’.
Le pan de mur en rénovation est ce qui reste du moulin ; en contrebas dans le ru Chouy, subsiste le mécanisme de la roue à eau.

Ci-dessous, construction des clapiers et dépendances qui existent encore.

La maison bourgeoise est en construction.





14-05-1911, en fait foi le cachet de la poste d'Arcy-Ste-Restitue.



Il était une fois... À gauche sur cette vue, du chemin de la Briqueterie jusqu'à la limite dessinée par la route de Launoy, les terres appartenant à la maladrerie du bois de Housse.

En 1698, Louis XIV rattacha 28 maladreries dont celle de Housse, au modeste Hôtel-Dieu de Château-Thierry ; ces terres furent louées et vendues au fil des siècles ; néanmoins l'Hôtel-Dieu est encore en 2005 propriétaire de quelques bois et terres sur le territoire de Branges.

Tandis qu'à droite sur cette vue, délimitées par la route de Launoy, la rue de Bucy, et la rue de Servenay, il y avait les terres de la ferme de Maurouard dont le seigneur était le prieur de la paroisse.

L'inventaire de cette très grande ferme est dans le registre des Biens Nationaux ; elle est vendue en 10 lots sous la Révolution.

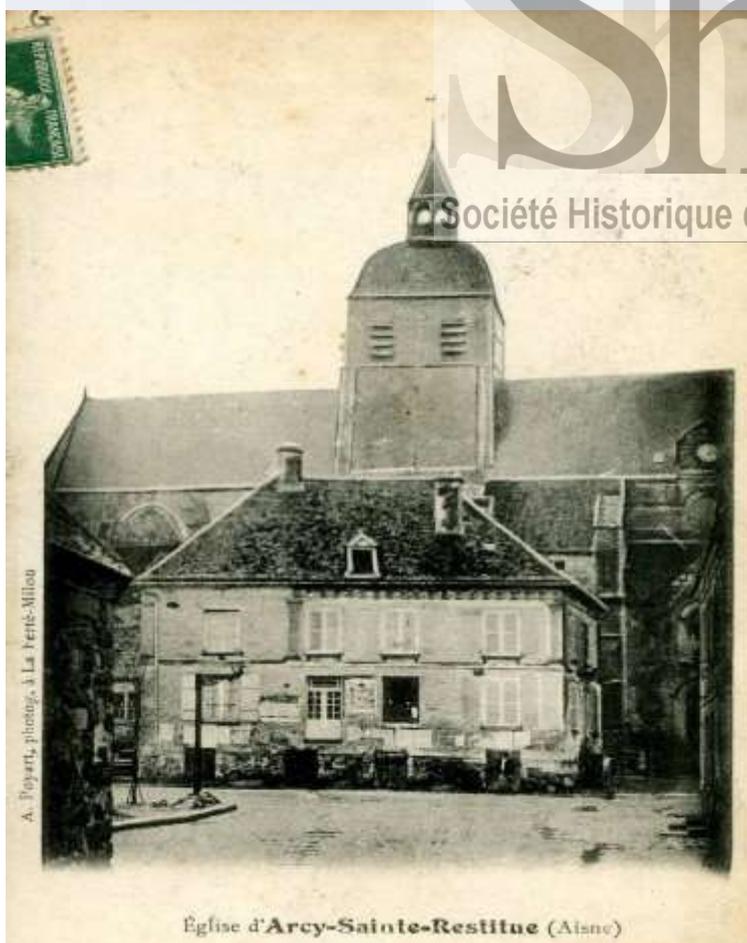
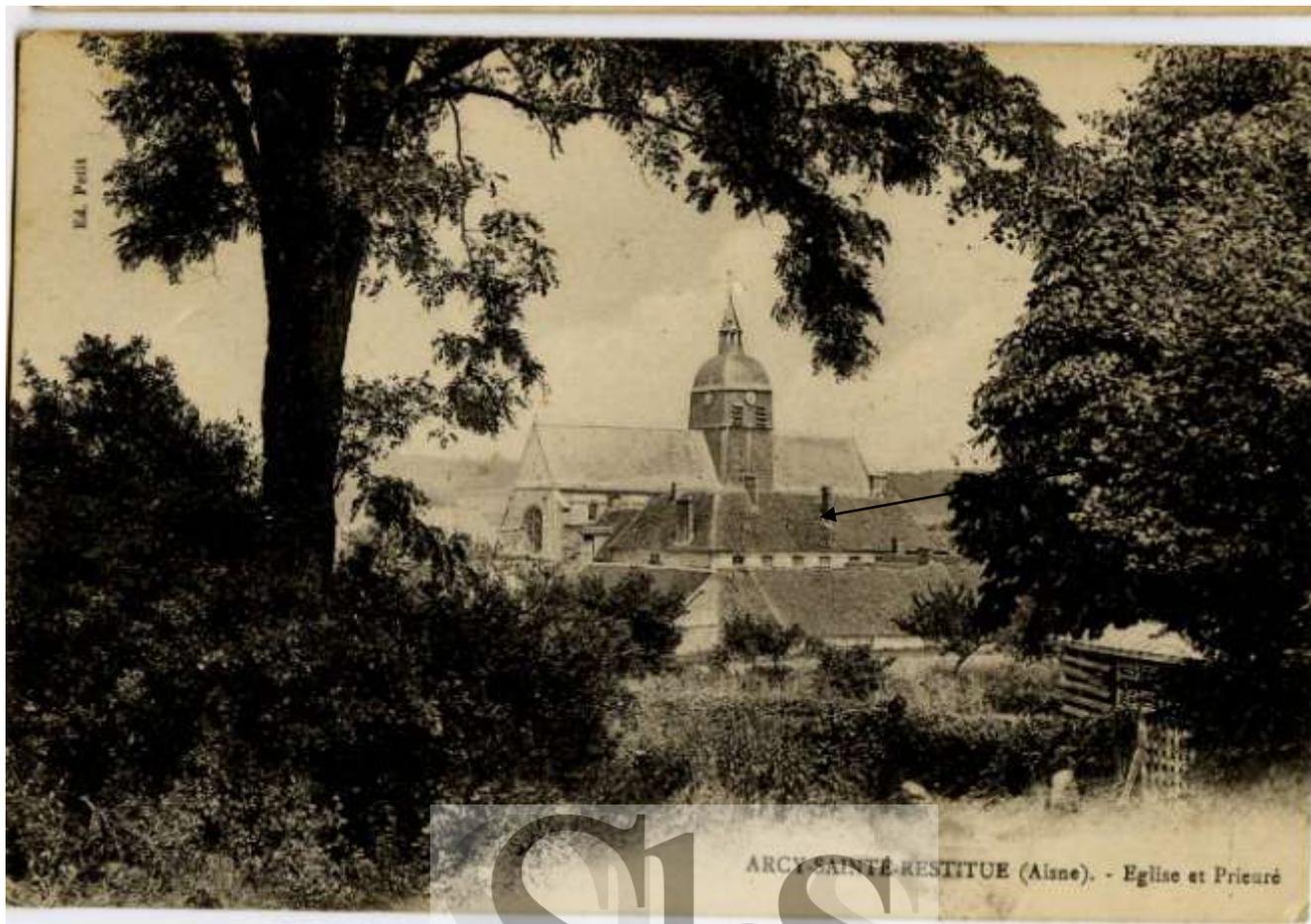
Et au-delà du chemin de la Briqueterie, de la rue de Bucy et de la rue de Servenay jusqu'aux confins de la prévôté de Rugny & Foufry s'étendaient les terres du seigneur d'Arcy jusqu'au dernier Fay d'Athies en 1534. La borne territoriale de ces 3 domaines était très probablement la Croix Picot dont on n'aperçoit que l'énorme frondaison de son arbre sur cette carte postale.



Cette statue agenouillée et orante que le service des Monuments Historiques descend de son socle lors de travaux avant 1976, prie toujours à côté du confessionnal dans l'église St-Martin à Arcy.

M. le curé Gérard Margerin du Metz la considérait comme le « **comte de Moreuil** », de la légende des reliques de Ste-Restitue.

M. Bernard, Ancien président de la Sté Historique de Soissons (de 1962 à 1984), pense « qu'il s'agit d'un simple monument funéraire ; viennent à l'appui de cela des documents précisant que le défunt était inhumé dans l'église ou inhumé au cimetière. »



Carte Postale avant septembre **1911**, car l'horloge du clocher n'est pas encore posée !

Pavillon de l'ancien hospice construit par les Fay d'Athies. Il est probable que comme l'église, il ait été soumis à des travaux sous la seigneurie du connétable de Montmorency.

A la Révolution, la partie de droite devient la mairie et celle de gauche avec une courette, continue à faire office d'école. Car sous l'Ancien Régime, les clercs de la petite communauté religieuse y faisaient l'école.

1824, statistique du département (Brayer) :

Arcy 475 habitants,
 Foufry 17 feux,
 Rugny 13 feux,
 Servenay 26 feux (feu = foyer).



Cliché Radigue du 25 juillet 1919

Un sommaire historique de Rugny et Foufry :

Foufry, ce hameau et la cens qu'il renferme étaient de la coutume et du bailliage de Vermandois à Soissons. Le commandeur de Maupas dîmait sur tout son territoire.

En 1172, Nicolas I^{er} de Bazoches, redoutable seigneur pillard qui avait ravagé Cergy, répara ses torts envers l'abbaye de St-Médard en lui abandonnant entre autres choses sa gruerie (son privilège royal sur des bois : la chasse ou coupe de bois par exemple) de Foufry.

En 1217*, Pierre de Coutreman donne à la prévôté de Rugny tout son bien de Foufry avec d'autres cens et rentes ; ce dont il dépose le titre sur l'autel de St-Médard.

En cette même année, l'abbaye St-Médard acquit sur le moulin de Foufry, du chevalier Garnier de Villers, près de Charly, de sa femme Hodierne et de leurs enfants Odon et Marguerite, des rentes de blé à la mesure de ce village, une part de corvée, un past, un repas, etc.

En 1251, l'abbaye de St-Médard fait bail de son fief (celui* reçu en 1217) au chevalier Pierre de Seringes consistant en 4 esseins de blé et avoine de coutume, lods, ventes et justice ; en un gîte par an dû à Pierre, à son écuyer, un domestique, 2 lorrins et 2 chevaux, en une corvée, en 4 gâteaux, un pichet de blé mesure de Cergy, un setier de vin, 6 chapons et 8 tartes. Le prieuré de Charmes possédait aussi des terres à Foufry qu'il louait à des particuliers ; ces derniers les faisaient exploiter par des familles de laboureurs employant les serfs rattachés à ces terres.

La chapelle de Foufry est consacrée à Ste Madeleine.

Foufry : hameau et moulin à huile. Foferi en 1208 (cart. De l'abbaye de St-Jean des Vignes, Soissons f°53). Villa de Forferi en 1217,

Molindinium de Fourferi, Fourfri, Fourfry en 1257 (cart. De l'abbaye de St-Médard, f ° 106,33 et 34). Foufery en 1447 (compte de l'Hôtel-Dieu de Soissons, 343),

Fauffery en 1677 (archives communales d'Arcy-Ste-Restitue). Faufry en 1764.



Photo 2005

Chronique & faits divers de Foufry

Le 10-12-1624, devant Catherin notaire d'Arcy, « ...vénérable et discrète personne Pierre Poulle, (prévôt et curé de Cramaille) bail pour 9 ans à Germain de Laperroire laboureur et Marie Lefebvre sa femme demeurant à Foufry, 20 arpents 2 pichets de terres et prés aux terroirs de Rugny-Foufry. Paré à Cramailles. »

1631, Nicolas Juvin (?) tailleur d'habits à Branges loue pour un an à Jean Boucher laboureur à Foufry diverses bêtes et charrettes (Catherin notaire).

1632, Hubert Choquet laboureur à Foufry « ...bail à croist de moitié pour 3 ans à Pierre Beaumont l'aisnel labr à Cramaille 51 bestes à laine. »

1635, Nicolas Fery labr à Foufry.

1658, Jehan Choquet cultivateur à Foufry ; on rapporte le décès de femme Choquet en 1654 et de Feu Jean Choquet époux de Marie Bréfort en 1668. Mention d'un Le Clerc laboureur à Foufry.

1660-64, demeure à Foufry, Sieur Jacques Le Grand portemanteau de Mgr le prince de Condé ; il est marié avec Charlotte de France fille du receveur de la prévôté de Rugny & Foufry (seuls le moulin et terres).

1668, Benoist mesnier (meunier) du moulin

1672, Claude Pattenotte meusnier au moulin époux d'Anne Benoist, acte passé devant Simon Berthrand meunier d'Arcy.

1674, bail pour 9 ans du moulin de Foufry à Sébastien Saulsoy (très difficile à lire), meunier au moulin de Branges ; par Louis Pottier receveur de Rugny et moulin de Foufry et marguillier de la Fabrique de l'église d'Arcy. (acte Catherin notaire à Arcy) (sic)

1676, Antoine Catoire (de Taillefontaine) meunier au moulin époux de Jeanne Herbelin (de Loupeine).

Claude Durand labr époux de Charlotte Beaumont décède à 47 ans en 1676.

1677, Claude Durand labr époux de Jeanne Lelleu baptise un enfant dont le parrain est Anthoine Durand prêtre-curé de la paroisse des Fonts de Soissons de la marraine Dame Pottier de Rugny (femme du receveur) ; en 1678, décès de Jacques Durand 23 ans fils de Claude labr à Foufry et de femme Charlotte Beaumont.

1677, décès de Nicole Goumand 65 ans sœur de Nicolas Huyard labr

Chronique & faits divers de Foufry

1677 aussi, Jean Herblin (de Loupeigne) labr époux de Marguerite Jacquin (de Vaux-Loupeigne) déclare naissance d'un enfant.

1679, Jean Collet labr époux de Marie Audouin (leur fille Marie-Anne est citée en 1679) ; il meurt à 65 ans en 1687 avec comme témoin son gendre Pierre Plateau labr à Arcy et ses neveux Audouin. Inhumé au cimetière.

1679, Jacques Herblin labr et Antoine Catoire époux femme Herblin meunier à Foufry. Il ne semble pas qu'il y ait eu simultanément plusieurs laboureurs à Foufry.

1734, la ferme de Foufry appartient à Etienne Charles Morant de Soissons puis à la famille De Foucault (branche des Fay d'Athies, seigneurs d'Arcy).



Cliché 2002, même bâtiment attendant au porche d'entrée; il a « essuyé » la tempête de Noël 1999 ! Les propriétaires décident de le démolir.

Chronique de Foufry

1734, le 19 mai, bail par Etienne Claude Morant ancien écuyer du roi, garde scelle en la chevalerie près de Soissons et Dame Marie Suzanne Morant fille majeure à Soissons ont baillé Sébastien Cacquerel labr à Foufry, la ferme de Foufry etc.

Le 23-08-1783 : « Dame Leroy épouse (demeurant chez Le Carlier, maître en chirurgie à Laon), séparée de corps et de biens (par sentence de 1775) de Jean de Foucault chevalier (descendant des Fay d'Athies d'Arcy, demeurant à Crépy-en-Laonnois)... donne à loyer pour 9 ans à Hubert Gadret le jeune labr à Jouaignes et à Catherine Barbe Besnard sa femme ... la ferme de Foufry et ses terres... » La ferme est donc une ferme seigneuriale laïque par opposition au moulin, bien d'Eglise appartenant à l'abbaye de St-Médard via le prévôt de Rugny.

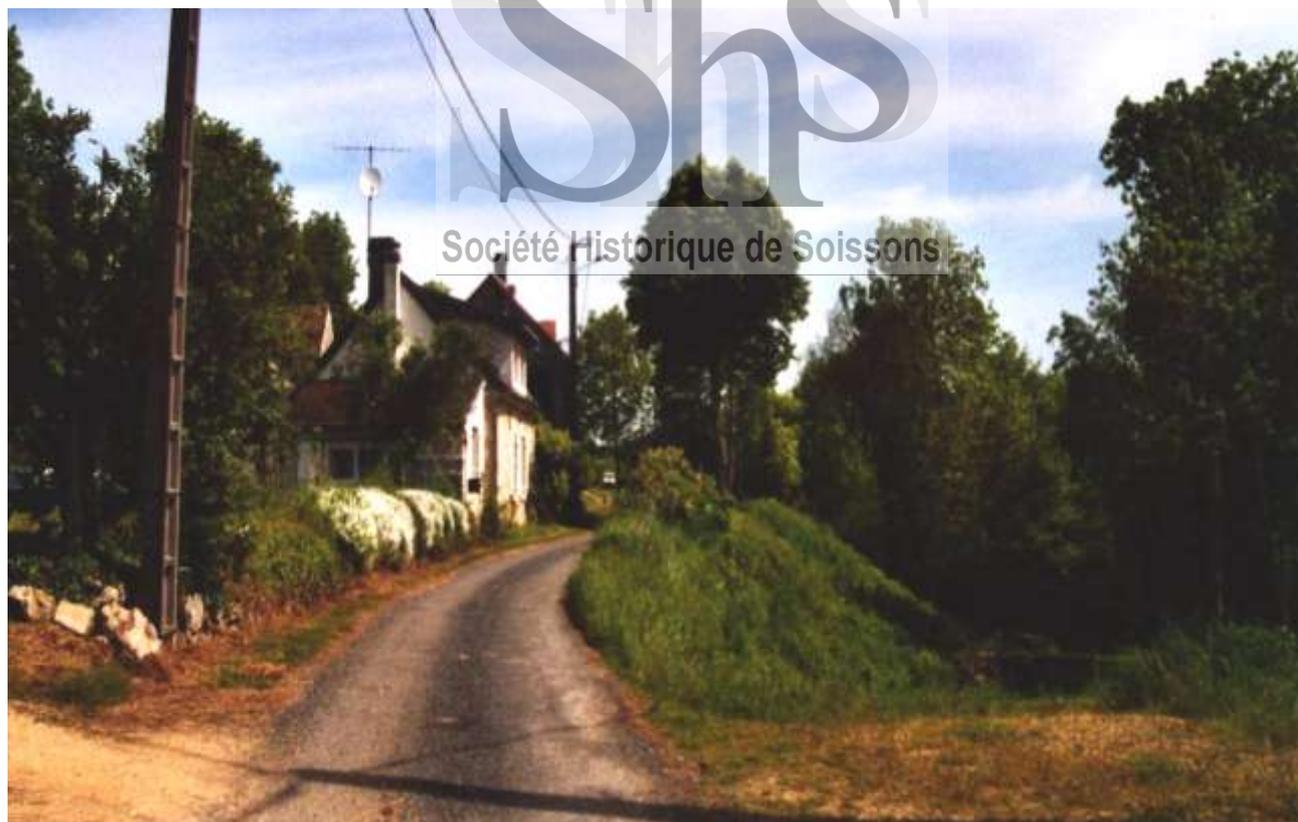
1790, à la Révolution, la ferme est saisie aux De Foucault comme Bien National ; M. Gadret y reste. En 1834, un Gadret est maire de la commune et un fils le devient de 1858 à 1862.



Depuis quand cette roue de moulin est-elle présente ici en décoration ?

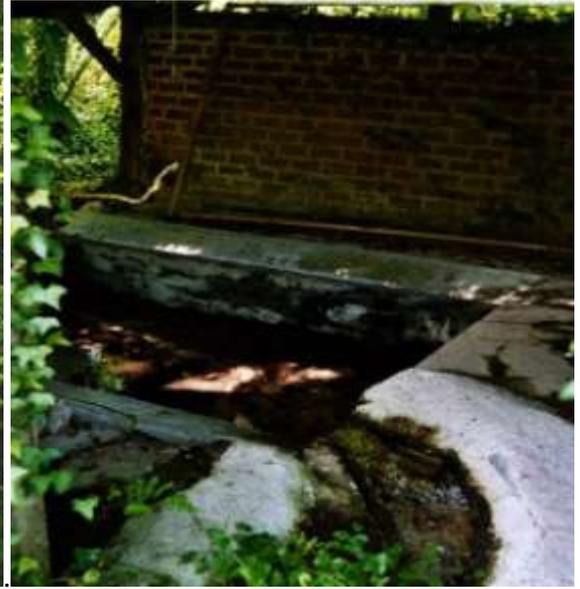
C'est perdu dans la mémoire des hommes d'aujourd'hui. Pourtant il est fort probable que cette roue est celle du moulin à huile (de lin) de Foufry.

« En 1809, il y avait 194 moulins à eau et 6 moulins à vent dans l'arrondissement de Soissons ; l'abolition des droits féodaux permit à beaucoup de particuliers d'en construire. »



Foufry, vues prises en juin 2005.

- Rue principale avec l'ancienne ferme familiale de la famille Lamy.
- Le chemin à droite descend au lavoir construit en 1906 sur un terrain donné par M. Gaille.



Le lavoir



Les boves

La prévôté de Saint-Laurent de Rugny, ou Brugny, située sur la paroisse d'Arcy Sainte-Restitue, est connue dès le XIII^e siècle par des acquisitions, notamment par l'au-

- (1) Cartul. de Saint-Médard. — Etat du Diocèse.
(2) Archiv. impér., par Bouzanic, t. I, p. 92.

Extrait des Annales du Diocèse de Soissons par l'abbé
Pécheur - Livre septième - 13^{ème} siècle - 3^{ème} partie -
- (Depuis la 1^{ère} croisade de Saint Louis, en 1245, jusqu'au comte de
Compiègne de 1291) -

Un sommaire historique de Rugny :

St Laurent de Rugny faisait partie de l'abbaye de St-Médard au modeste revenu de 432 livres, taxe 36 livres avec charge de 3 messes par semaine à la chapelle de la prévôté.

Le prévôt est un religieux.

Puis c'est l'époque de Sully qui met en place une fiscalité rationnelle de la ferme générale avec les familles de receveurs restreignant les pouvoirs des gouverneurs de province et des grands nobles.

Le receveur laïc qui s'installe dans cette seigneurie, est **Estienne de France** vers 1619 ; il a épousé à Arcy une fille **Coutremain** en 1607 ; tout lui est affermé par bail : à lui d'administrer, gérer et faire exploiter le domaine agricole et les terres et dépendances (le moulin de Foufry et terres) en faisant à son tour des baux à des laboureurs ou aux meuniers et de rendre des comptes et collecter les cens et dîmes.

Encore à la Révolution en 1789, les De France en sont toujours locataires et receveurs par d'autres baux. Vendue comme Bien National adjudgé à la 34^{ème} bougie pour 125.400 livres à Jean Legros (ou Legris ? illisible) laboureur à Arcy, la ferme est encore exploitée par Gabriel Dieu (dernier receveur) marié à une de leurs descendantes ; il lui est fait un bail de 45.903 livres et le bail du moulin à eaux de Foufry pour 2.164 livres (le moulin tournait pour la production d'huile de lin).

L'entrée avec ses 2 piliers du XIV^{ème} siècle surmontés d'échauguettes.

Société Historique de Soissons



même que lui fit, en 1247, Pierre de *Cortmin* (Coutremin), près du Plessier-Huleu, de 8 esseins de grains, de 10 deniers de cens, de 2 hôtes, 2 poules, 7 brebis de rente, et de tout son bien de *Forfery* (Foufry), dont il déposa le titre sur l'autel de Saint-Médard, à la louange de Gauthier, fils de Jean Balène, alors écuyer, et de son frère Wilard, chevalier, d'Aélide, femme de Pierre, laquelle reçut en compensation de dot une terre à la ferme du Chêne (*ad Quercum*). Saint-Médard acquit encore, en 1247, sur le moulin de Foufry, du chevalier Garnier de Villers, près Charly, de sa femme Hodierne et de leurs enfants, Odon et Marguerite, des rentes de blé, à la mesure de ce village, une part de corvée (*servitii*), un *past*, ou repas, etc., et en 1251, du chevalier Pierre de Seringes, un fief qu'il tenait de l'abbaye, consistant en 4 esseins de blé de mouture sur ce moulin, en cens, poules, blé et avoine de coutume, lods, ventes et justices, en un gîte par an dû à Pierre, à son écuyer, un domestique, 2 *lorrins* et 2 chevaux; en une corvée; en 4 gâteaux, un pichet de blé, mesure de Cergy, un setier de vin, 6 chapons et 8 tartes. Des acquisitions faites en 1247 par le chanoine Simon de Javigny sur la prévôté de Rugny font connaître aussi plusieurs chevaliers du pays, tels que les frères Pierre et Guy de Branges; Milon de Branges, dit de Vaux, et Renaud de Branges, leurs oncles; Gobert, seigneur de Foufry, habitant Couvrelles, et Ade de Saponay. A ces noms nobles se joignent des noms roturiers qualifiés par leurs professions: Huard le *Forgeron* de Branges, Simon *Poissars* de Soissons, Milon le *Herbier* de Vasseny, Gauthier, *tavernier* de Branges, Robert *Waterbois*, ou *Gatebois*, Terric le *Pelé*, citoyen de Soissons, qui vendirent des biens à Simon sur le mont de Branges, à Rugny, à la *Glaue*, en *Oste la Vache*, à *Vouio*, sur les domaines de Saint-Médard. L'abbaye avait à Rugny un maieur préposé à la justice temporelle de la prévôté. L'abbé conférait ce bénéfice chargé de trois messes par semaine dans la chapelle qui participait à l'exemption de Saint-Médard; son revenu, en 1789, était de 1,432 livres. Ce n'est plus qu'une ferme isolée, près d'un bois, où l'on conserve l'ancienne cloche de la chapelle (1).

(1) *Cartul. de Saint-Médard*,

Extrait des « Annales du diocèse » de l'abbé Pécheur - 1895



Sommaire historique de Rugny

Ruiniacus en 1175 (cart. de l'abbaye de St-Médard).
Rugni en 1247, Territorium de Ruigni en 1247.

Vue aérienne prise par Roger Thomas lors d'un vol en ULM en 1997. Au loin, entre le bois de Housse et le bois de Rugny, le village d'Arcy-Ste-Restitue.

Il y a la **source 'Ste Sophie' à Rugny** ; son nom viendrait du fait que la reine Clotilde femme de Clovis fit la donation d'un bien, le premier, à l'église Ste Sophie à Soissons.

Avant la Révolution le chapitre de Ste Sophie y possédait des maisons, jardins, verger et cens.

En 1909, « Il y avait encore l'ancienne cloche de la chapelle St-Laurent de la prévôté ; d'une hauteur de 30 cm, elle porte l'inscription : « Sit domini benedictum 1691. Elle est ornée d'un cordon de fleurs de lys et d'une croix de feuillage ; au-dessous de l'inscription on voit un très bel écusson avec une mitre et une crosse tournée en dedans et surmonté d'une couronne de comte. Ces armes ne paraissent pas pouvoir être celles du personnage qui était abbé de St-Médard en 1691. » Notes de Bernard Ancien.

Le hameau de Rugny s'est constitué autour de 2 grandes fermes féodales. Ci-dessus, la photo de celle appartenant aujourd'hui à la famille Mahieu propriétaire exploitante et celle appartenant avant 1789 à l'abbaye de St-Médard de Soissons qui appartient à l'agriculteur M. Jean-Luc Pascard (famille l'exploitant depuis l'après-guerre 1914-18).

En 1607, le 1^{er} septembre chez Catherin notaire à Arcy : Contrat de mariage entre Marguerite Courteau 16 ans ou environ (née en 1591) assistée de Vandeleine son tuteur et Claude Pottier honnête personne bourgeois demeurant à Br...(illisible) et Estienne de France (né en 1580), 5^{ème} fils d'Antoine de France, maître d'hôtel, écuyer du cardinal duc de Reims 1598, et de Marguerite Jobart, famille noble de Reims qui descendrait de la Maison de France, branche champenoise demeurant à Crugny. Les parents étaient présents. Antoine de France remettra à son fils aussitôt le mariage 900 livres, Vandelier(?) et Pottier 1200 livres fournies ...compte de tutelle à la future. Armoiries : Fascé d'argent et d'azur à 6 pièces-, 6 fleurs de lys de gueules posées 3-2-1.

Ils vécurent heureux et eurent 12 enfants dont un de descendance inconnue.

Estienne de France (1580-1643) sa femme Marguerite Courteau (1591-1655)



Et suit la chronique des mariages qui maintient cette famille receveur de la prévôté de Rugny & Foufry jusqu'à la Révolution où l'état civil de Vierzy, **en 1791**, mentionne Gabriel Dieu receveur de la prévôté.

1619, le 24 février, contrat de mariage entre Jacques Francart manœuvre à Rugny avec Jeanne Jean... devant Estienne de France receveur, maître de la future qui est fille de berger à Crugny.

1629, devant Catherin notaire à Arcy : « Mtre Philippe Lesvesque lieutenant de la baronye de Pontarcy demt à Braynes apporte comme témoin l'honorable Estienne de France etc. »

1631, acte de vente entre Antoine Degny marchand demt à Fère-en-Tardenois vend à honorable homme Estienne de France receveur fermier de la terre et seigneurie de Rugny et Foufry...

1643, le 5 décembre, vente à Marguerite Courteau Vve d'Estienne de France, recevresse de la prévôté... Suivent autres actes notariaux de vente en 1647 (terres sises à Foufry), 1662, 1666.

En 1662, Gabriel Du Glas y demeurait et produit des titres de 5 roues depuis **1530**, avec de très beaux emplois. Les Du Glas étaient originaires d'une illustre maison d'Ecosse.

En 1585 y vivait Jean Du Glas, gouverneur du Soissonais, chevalier des ordres du roi, gentilhomme de sa chambre et Valentin Du Glas, son frère, évêque de Laon, qui fut exécuteur du testament de Jean.

Le père de Gabriel Du Glas était Marc Du Glas, seigneur d'Armentières et sa mère Jeanne de Brouilly. Il fut jugé par Dorien lors d'une enquête sur la noblesse en 1662.

13 mai 1637, un acte chez Catherin notaire d'Arcy : « Gabriel Du Glas chevalier seigneur de Ployart, capitaine au régiment de Brie demeurant à Ployart étant à présent à Rugny...baille pour le reste du temps à expirer du bail cy devant fait à Pierre Poulle de sa maison & héritage (ce dernier est laboureur à Servenay juillet 1637 ; 1624 un P. Poulle curé de Cramaille avait des terres sur Rugny et Foufry).

Par le départ dudit Poulle, il cède à Antoine Benoist laboureur à Rugny (époux de Magdeleine Poulle - rayé dans l'acte notarial) sa maison de Rugny nommée La Maison de Campanne avec les étables, granges, lieux et jardins, dépendances sans aucune réserve 14 arpents de pré ; maison jardin, terres, prés et vignes, charges de 200 livres. Le bailleur s'est réservé la jouissance d'une cave dans laquelle est son vin, de sa chambre au-dessus de la salle pour l'année et pour le restant du bail le grenier du costé de la partie de derrière pour mettre les grains et moissons. »

En 1641, « Anthoine Besnoit laboureur à Rugny (ne sait pas signer) a rendu à Pierre Poulle aussi laboureur à Servenay, toutes les chaumes gerbées, fourrages, pailles en partie forages et vesces qui sont à présent en la grange du ... de la moisson dudit Besnoit ; à la réservation toutefois des quantités de gerbes, forages que ledit Besnoit doit faire bailler et fournir à Messire Du Glas. Il pourra ensuite en disposer comme bon lui semblera moyennant la somme de 55 livres tournois présentement versées... (Il cède d'autres objets). » (sic)

En novembre 1642, «Dorigny laboureur demeurant à Rugny cède à Eliacin Freret aussi laboureur à Arcy le droit de bail par demi de celle qu'en a faite Dorigny avec Nicolas ...(illisible) des maisons, terres, jardin, prés et vignes à Messire Gabriel Du Glas chevalier seigneur de Ployart. »

En juillet 1642, Eliacin Freret laboureur cède le bail qu'il fait à Arcy de Sieur Descoutalle (très peu lisible) trésorier général des finances de Soissons ; le nouveau bail est fait à Richard laboureur de Cramaille.

Rappel : LA RECETTE

De tout temps il y a eu impôts & taxes de tous genres.

Chaque roi aidé de son ministre essaie de maintenir l'autorité royale en limitant les pouvoirs des grands et de l'Eglise des provinces et met en place une fiscalité rationnelle afin d'en avoir le contrôle.

Sous des grands ministres comme Sully ou Richelieu, la Monarchie se dote d'une administration provinciale efficace au travers des intendants de justice, police et finances comme les receveurs...

Sous Louis XIV (1643-1715), l'émigration de la noblesse à la cour fait abandonner son avoir à main d'autrui moyennant une rente fixée d'avance.

Il s'instaure une aristocratie nouvelle aux origines plébéiennes.

Maison de la prévôté de Rugny & Foufry
et du receveur fermier, famille
d'Estienne de France (1580-1643).



Estienne de France (1580-1643) receveur (laïc) de la prévôté de Rugny & Foufry.

Document mentionnant le nom du prévôt :

Le 5 décembre 1643, un acte de renouvellement de bail à ses enfants passé chez Maître Catherin, notaire à Arcy, nous apprend un peu plus sur l'identité du prévôt : « Présents Marguerite Courteau Vve Feu Estienne de France, Anthoine et Charles François et Jehan Baptiste de France enfants héritiers dudit défunt, émancipés et jouissant de leurs droits, lesquels ont reconnu que le **11 octobre 1642, Maurice Charles François Talon** docteur en faculté de théologie, curé de l'église paroissiale St Gervais & St Prothais de Paris **et prévôt dudit Rugny, diocèse de Soissons** demeurant au cloître de l'église St Gervais etc.... »

Ce prévôt curé, non résident en la prévôté, tient en **1624** sur les fonts baptismaux Charles François de France, un des enfants du receveur Estienne et lui impose ses prénoms.

Autre mention du nom du prévôt religieux:

En 1214, Renaud de Nanteuil ;

Le 14 janvier 1423, dans le traité de reddition du château de Fère-en Tardenois par Alardin de Monzay, capitaine pour les Armagnacs et le comte de Salisbury pour la partie adverse, il est écrit qu'Alardin : « donne pour caution 11 compagnons nobles du Château de Fère, 9 moindres gens mais sujets et habitants de ladite seigneurie ... furent ensuite le premier **Jehan Arondel prévôt de Rugny**, suivent ensuite 4 serviteurs et familiers... »



Chronique & faits divers de Rugny

Acte du 2 mai 1523 chez Poussin notaire à Soissons :

« Bail à vie pour 60 ans par les chanoines et prévôt de Ste Sophie fondateur de l'enclos (sic) de l'abbaye de St Médard de Soissons à titre de louage à Jean Noël Couturier (pas facile à lire) demeurant à Rugny ; les maisons, jardins, clos, vignes et héritages que ledit chapitre de Ste Sophie ont à eux appartenant à Rugny. »

En 1500, (d'après Jeannesson Arcy Folio 96) un Sieur Cabaret est fermier de la cens de Rugny.

En 1548, Martin est fermier de la cens de Rugny pour Don Guy de Noizelle religieux de St Médard et prévôt dudit Rugny & Foufry ; **mention de Mauroy, curé d'Arcy.**

En 1541, juin, Martin Petit laboureur de Rugny, débiteur de la seigneurie de Fère.

Le 18 juillet 1573 chez Antoine Quinquet & Eloi Duquebout notaires à Soissons : «Le chapitre de Ste Sophie baille à titre de louage à Pierre Charmes demeurant à Fère et Simon Leriche de Rugny...lesdites maison, terres, grouerie (?) et mesure dîme de 11 livres fournies de France. »

1618, acte de vente chez Catherin notaire à Arcy : « Pierre Frontigny laboureur et Marie Prevost sa femme à Rugny vendent à Jacques de la Haye, écuyer du seigneur de Ploisy, étant prévôt de Rugny...terres à Rugny lesquelles sont à présent en vignes, terres par Gilles Flobert laboureur de Rugny. Frontigny ne sait pas écrire et marque. »

En 1623 le 11 mai, baptême d'Origny dont le parrain est un fils du receveur De France de Rugny, marraine D^{lle} Marie De la Haye seigneur de Ploizy.

1640, contrat de mariage de Gilles Boucher tisserand en toile, assisté de Jacques Boucher son père d'une part et Jacqueline de France demt à Rugny assisté de Nicolas de France laboureur à Brouillet (sic) son frère...

-Reçu donné par Gilles Boucher à l'honorable personne Estienne de France de 24 livres pour blé qu'il lui avait promis par contrat du 3 avril 1639.

1647, mariage de Nicolas Jardel de la paroisse de Villers, avec Barbe de France fille d'Estienne de France et en présence de Messire Du Glas.

1653 « contrat de mariage entre Jean Dorigny (?) tisserand en toile étant de Rugny assisté de ses enfants et amis et de Jeanne Adam Vve de manœuvrier de Rugny... en présence de honnête personne Anthoine de France de la prévôté et seigneurie de Rugny & Foufry. »

En 1658, mention des hôtes présents à Rugny : Messire Du Glas et Antoinette de Condé.

En 1660, baptême d'une fille de Jacques De Grand portemanteau du prince de Condé et de Charlotte de France sa femme.



Le Clerc
 1607

Contrat de mariage passé devant maître Catherin, notaire à Arcy, en septembre 1607

Je soussigné...
 de la ville de...
 a fait...
 par...
 devant...
 en...
 l'an...
 le...

Marguerite Courteau
 Françoise
 Françoise
 Françoise
 Françoise

ORONA
 IANT

Chronique & faits divers de Rugny

1662, 12 avril « Comparent Marguerite (née le 24-1-1633) de France Vve du défunt Melchior Morand vivant receveur de Vauxbuin, maître Philippe Trudelle maire de Rugny et marchand à Fère, mary et bail de Magdeleine (née le 11-4-1620) de France sa femme, Nicolas Jardelle receveur de La Roche et Barbe de France (née 20-4-1630), maître Louis Le Sueur avocat au parlement et receveur de Neuilly St-Front et Claude (née 8-5-1637) de France sa femme. Les dites femmes autorisées de leurs maris héritières du défunt Estienne de France et Marguerite Courteau lesquels ont vendu par ses présentes à Jacques Legrand (épouse en 1659, Charlotte de France née 25-9-1633) portemanteau de Mgr le prince de Condé demt du présent Foufry, toutes les parts et portions leur appartenant en 2 pièces de vigne et quelques pièces labourables au terroir de Rugny ; et toute la succession du défunt Estienne de France moyennant la somme de 320 livres à chacun des vendeurs, la somme de 80 livres et à chacune des dites femmes 100 soulz pour leurs épingles.

Paré à Foufry devant témoins Jean Choquet et Nicolas Leclercq labr à Foufry. »

En 1636, mariage de Philippe Trudelle marchand à Fère avec Magdeleine de France, fille d'Estienne de France receveur de Rugny.

1664, le 24 octobre, devant Catherin notaire, autre vente : « Comparent Anthoine de France receveur administrateur de la terre de la prévôté de Rugny & Foufry demt à Rugny, Charles François de France officier de Mgr le Dauphin demeurant à Longpont et Jean-Batiste de France (né 4-10-1626) officier réformé de la Cie de Mgr le Dauffin étant présents... dudit Rugny. Vendent à Jacques Legrand, premier portemanteau de Mgr le prince de Condé tous les droits et portions qui leur appartiennent aux terres, vignes sur le terroir de Rugny, à eux échus par le décès de Estienne de France... moyennant 225 livres. Fait à Rugny en présence de Charles de la Servoise huissier au bailliage de Fère et de François Levasseur clerc en l'église dudit Arcy. »

En 1655, l'aîné Antoine de France est receveur en titre ; il passe en 1668 un bail. C'est le dernier acte connu sous le nom De France à Rugny.

En 1668, mention du décès à Arcy de la Vve de feu Jean Dorigny autrefois laboureur à Rugny.

En 1674, Louis Pottier (femme Antoinette Danré) receveur de la prévôté et marguillier de la fabrique de l'église d'Arcy; en 1688, acte de baptême avec comme marraine une fille de Louis Pottier laboureur à la ferme de Mauroart (ferme entre Arcy et Bucy- le Bras ; disparue sous la Révolution). Il décède le 2 mars 1694.

En 1735, en présence de Antoine Hutin receveur de la terre de Rugny et y demeurant :

Une requête de Noël Joseph Rivoyre Sgr & prévôt (un religieux de St Médard) de Rugny, demeurant à Paris, demande autorisation d'abattre dans les bois de Rugny pour réparation à faire aux bâtiments dépendant de la prévôté... Son procureur Alexandre Bedel (Il se trouvait avant à la ferme féodale Quinquet), Cens du Roi au grenier à sel de Fère et y demeurant, bailli de la justice de Rugny pour le Sgr dudit lieu. Suit le 18 février 1735, un procès verbal d'arpentage de bois à la requête de Messire Noël Joseph Rivoyre ...

« **En 1791**, on voyait encore dans l'enclos de l'abbaye de St Médard au-dessus et sur la ligne du moulin vers le couchant, une chapelle construite sur l'endroit où avait été l'autel de Ste Sophie. C'est là que les chanoines de Ste Sophie prenaient ... (illisible) et chantaient le jour de la fête de la Ste Trinité une grande messe annuelle. Les Canoncats étaient bénéfices simples depuis que Clotaire substitua aux clercs des Bénédictins.

Le domaine de Rugny faisait, il y a 33 ans, partie de la dotation du revenu du prévôt et des chanoines de Ste-Sophie ; j'ai envoyé à Laon le crucifix en pierre de la forme la plus grotesque qui servait à l'autel de l'église St Laurent de Rugny, bâtie par la reine Clotilde. Christ & croix sont d'un seul morceau très pesant. Le Christ est nu et porte une couronne à fleuron ; derrière la tête est une feuille d'acanthé bien faite. Il reste le sanctuaire et partie de galerie extérieure de cette antique église. Dans cette église, il y a 33 ans, on disait une messe hebdomadaire à la prévôté de Rugny, titre seigneurial avec bois & ferme dont M. l'abbé de Bernis en est le titulaire. »

Manuscrit non signé écrit en 1822. (Fonds Périn).

L'entrée de l'ancienne prévôté appartenant à l'abbaye de St-Médard à Soissons.



**Estienne de France, receveur de la prévôté de Rugny & Foufry
Mention du moulin de Foufry et d'un André de Housse (Bois de Housse, lieudit)**

(Suite et fin) « ... a fait bail aux enfants de France par-devant de Monferrant et Bauldry notaires royaux au Châtelet de Paris de la maison seigneuriale et cense de ladite prévôté de Rugny et tout revenu temporel d'icelle prévôté consistant en maison, granges et autres bâtiments et édifices, jardins, prés, bois, taillés, cens, rentes droits et devoirs seigneuriaux, colombier, un moulin situé à Foufry et autres appartenances dépendant, le tout francs de dîme, pour en jouir un terme de 9 ans et 9 disponibles des cueillettes consécutives commençant à St-Martin d'hiver prochain de la présente année 1643, moyennant la somme de 800 livres termes de ferme et loyer par chaque année à payer en la maison du prévôt de Paris à 2 termes Noël et St-Jean-Baptiste par moitié et plusieurs autres charges et clauses portées audit bail que les comparants ont dit bien savoir.

A ces causes les dits comparants entendent jouir du dit bail solidairement l'un pour l'autre et un seul pour tous. Passé à Rugny en la prévôté en présence de Pierre Buquet et de **André de Housse** demt audit Rugny. »

Le 1 juillet 1668 chez Catherin, «Contrat de mariage de **Jean Housse fils d'André de Housse** thonnellier demeurant à Rugny et de Louise Frontigny assisté de Jean dit Anthoine Juoier (Joyet) oncle maternel, Nicolas Carré beau-père à cause de sa femme ... avec Marye Audoin fille du cordonnier d'Arcy. »

1673, Antoine de France et Philippe Trudelle étaient encore fermiers de la cens de Rugny. (Archives Hôtel-dieu n° 759) entre 1675-1782, vente par Philippe Trudelle receveur de Rugny à l'Hôtel-dieu, de 7arpents de terre à Arcy-Rugny. **Le prévôt est Mgr Jacques Desmaretz.**

1674, le receveur est Louis Pottier. Les Pottier sont une des grandes familles disons historiques du Soissonais. Ils se retrouvent par mariage dans les actes de Servenay entre autres.

1797, le 17 pluviôse an 5 (ou 5-2-1797), dans le registre des Biens Nationaux, une maison, jardin et terres et une autre maison avec jardin clos le tout à Rugny provenant de l'ex-chapitre Sainte-Sophie adjudgé à M. Bitaille à Rugny pour la somme de 2 440 F.

LES DERNIERS RECEVEURS de la PREVÔTE...

En 1760 le 31 mars, un bail est rédigé par le chevalier de Cambisc à Louis Hutin « Au nom de son Eminentissime Sgr Mgr François Joachin de Pierre de Bernis commandeur des abbayes royales de St Médard de Soissons. »

Ce bail est renouvelé en 1767, 1774, 1779 à Pierre Bonaventure Hutin et son épouse Marie Anne Borniche. Ces receveurs cessent l'exploitation vers 1791.

Le père Borniche a acheté en 1786 la ferme Quinquet de Rugny (famille Quinquet, notaires de Soissons. Il s'agit de la 'ferme du prévôt royal'.)

Ce Pierre B. Hutin receveur décède en 1799 ou 1800 laissant 5 enfants qui ont accepté la succession sans bénéfice d'inventaire.

En 1801, ils vendent ladite ferme Quinquet aux Sieur de Hautefeuille-Gaillard, leur oncle.

A son décès en 1808 ladite Vve Hutin-Borniche redevient propriétaire de la ferme royale.

Son fermier est le Sieur Jary, fils du cultivateur de la ferme de la prévôté.

Le 10 octobre 1792, Pierre Laurent Hutin, fermier à Maast achète en Bien National la ferme de Bucy-le Bras.

Nouveaux exploitants et propriétaires après la Révolution...

Le 9 septembre 1791, la ferme de la prévôté est adjugée avec les bois à M. Lebrun.

Le 14 janvier 1792, il la baille pour 18 ans au Sieur Legris (devant Rigaux notaire à Soissons) ; bail prorogé à 24 ans le 3 août 1797 ; dernière récolte prévue en 1815.

Le 8 juin 1802, cession du restant du bail par le sieur Legris au sieur Tartarin.

Le 21 octobre 1815, bail par M. Lebrun pour 9 ans au Sieur Jary père et à son épouse ; 1^{ère} récolte en 1816, dernière en 1824. Jary cède ensuite à son fils aîné (fermier de la ferme royale, propriété de Mme Borniche).

Le 21 janvier 1813, arpentage à la requête de M. Lebrun ; déficit de 5 arpents 90 verges de savarts. En mars 1817, nouvel arpentage de vérification en présence de Antoine Jary.

Le 20 mai 1818 la ferme de la prévôté est revendue par M. Lebrun à M. Neveu.

François Théodore Neveux né 1763 (ou 1764) décédé à Arcy 1847, fils de Jean Neveux (actes en 1787, 1805 le signalant à Oulchy avec femme Jeanne François Cachet ; acte en 1820 à Fère comme époux de Marie-Louise Féry (d'Arcy 1776-1833).

Leur fils Charles Théodore Prosper Neveux (Rugny 1799-1863) épouse **Julie Pinta** (née 1806 à Cramaille) de la branche des Pinta d'Arcy mais fille des Pinta-Pottier de Cramaille (devenue

Veuve Julie, Joséphine épouse Athanase Cerveaux veuf depuis 1843 et grand-père maternel de Camille & Paul Claudel. Sa fille et la mère des enfants, se marie dans l'église d'Arcy).

La famille Ferté suit : un Charles Ferté (Arcy 1864-1896) a 4 enfants dont Victor Ferté (décès en 1891) qui épouse Pétel Cécile ; une fille Thérèse Ferté épouse Luc Demoury de la famille de meuniers de Fère.

Avant guerre de 1914-18, les 2 fermes de Rugny sont exploitées par la famille Demoury ;

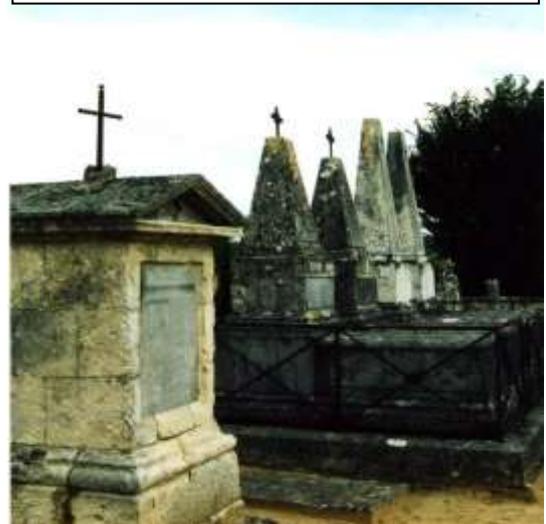
Dans le registre de Fabrique de l'église, il y a un Demoury de Rugny membre du Conseil en 1867.

Après guerre la perte de 2 fils conduit à l'abandon de Rugny, l'un quitte la culture et l'autre passe à Bazoches. La 'ferme du prévôt royal' passe en location à la famille Lemoine qui résilie son bail.

En 1935 François Mahieu le reprend (Fils d'agriculteur de la Somme cherchant à s'établir).

Tandis que la 'ferme de la prévôté' passe entre les mains de la famille Pascard.

Monument funéraire composé de 4 grandes stèles pyramidales de la famille Neveux (Féry, Pinta) de Rugny.



BUCY-LE-BRAS ou Bucy-le-Bézard

Bucetum en 1110_ Buciacus-Berardi au XII°_ Buci-le-Berart en 1300_ Bucy-le-Bérart en 1336 Bussy-le-Bras en 1710_ Buzi le-Bras en 1747_ Bussy-le-Bras, carte Cassini.

Ferme à l'écart du village en allant sur Launoy, c'est un domaine avec le bois de Barelle de l'abbaye du Val Chrétien dont les religieux sont les seigneurs.

La justice relève du bailliage de Villers-Cotterêts.

Les seigneurs de la famille d'Athies d'Arcy avaient une cens de 16 pichets de blé sur la ferme de Bucy, qu'ils donnèrent au maître d'école d'Arcy (avant 1534 le maître était un clerc religieux ou lai).

Il existait une chapelle dans cette ferme.



Chronique & faits divers de Bucy-le-Bras :

Le 6 décembre 1668, décès d'Etienne Desmaret laboureur à Bucy le Bras âgé de 70 ans ; assistaient au convoi Antoine Deville et Denys Aubry gendres laboureurs et Jean Touppet neveu laboureur à Cramoiselle.

En 1669, Denis Aubry laboureur à Bucy et Jeanne Desmaretz sa femme baptise un fils dont le parrain est Nicolas fils d'Antoine de Ville lieutenant de justice de Cramoiselle et y demeurant et la marraine est Marie Touppet, fille de Jean Touppet de Cramoiselle.

En 1678, baptême enfant de Louis Pottier ; sont parrain Nicolas de Ville, fille d'Antoine de Ville laboureur à Saponay et marraine Aimée Aubry, fille de Messire Denys Aubry laboureur à Bucy le Bras.

1724-28, un Nicolas de Bronquant époux Marie Berey (difficile à lire !) est laboureur à Bussy- le Bras (sic).

En novembre 1882, M. Berrier cultivateur de Bucy-le-Bras déterrante des grès qui gênaient sa culture, découvre au pied d'un de ces grès 4 haches en bronze dont 3 parfaitement conservées. Quelque temps après non loin, 150 m environ, une monnaie gauloise (potin avec sanglier) et un moyen bronze de Constantin.

Adjudication n° 150 du registre des Biens Nationaux, de Bucy-le-bras le 10-11-1792 :

« Avec 180 arpents, ci-devant à l'abbaye Notre-Dame de val Chrétien louée pour 9 ans à Regnault laboureur à ladite ferme moyennant 5 muids ½ de bled froment, 4 muids bled méteil, 1 muid d'avoine, 1 setier de pois, 12 à livres d'argent, 4 paires de chapons, 45 sols d'argent selon bail de Quinquet notaire à Oulchy du 5-5-1782. Estimation : 28 161 livres. »

Enchérisseurs : Sébastien Brinquant à Soissons, Antoine Rigaux fils notaire à Soissons, Charles Salleron avoué à Soissons, Parfait Jean Desèvre notaire à Soissons.

A la 3^{ème} bougie Pierre Nicolas Grandin, géomètre à Soissons, apparaît. Il lutte contre Salleron jusqu'à la 7^{ème} bougie et l'emporte pour 60 000 livres. »

L'adjudication de la ferme avec terres est faite le 10 septembre 1792 à Pierre Laurent Hutin fermier à Maast qui l'affermé le 23 janvier 1799.

Ce M. Hutin est le père Hutin ami d'Alexandre Dumas aux événements de 1815-1830.

Le hameau de SERVENAY

Photo juin 2005



Un sommaire historique de Servenay

Servenay, Cerviniacus en 1138 (bibliothèque impériale supplément de D. Grenier 296), Cervenai en 1215 (cart. St-Jean des Vignes, biblio.imp.).

Servenay appartenait aux seigneurs de Cramaille, et terres et seigneurie étaient administrées par un receveur.

Raoul de Cramaille, chantre de la cathédrale de Soissons qui y mourut **le 7 mars 1232**, fit des donations aux pauvres du hameau.

En 1250, avec Jean, sire de Cramaille, Pierre de Servenay ratifia des dons faits à l'hôtellerie de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons.

En 1317, Pierre Lemoine, seigneur de Servenay : « ... remit par la tradition d'une gerbe à l'abbaye de Saint- Crépin- le- grand en possession d'une rente de blé sur les terrages de Vierzy qu'il avait cessé de payer depuis plusieurs années. »

En 1547, décès de Philippe de Longueval, officier de François 1^{er} ; il eut 5 garçons et 3 filles dont François qui épouse Guillemette de Harlais (fille de Antoine de Harlais seigneur de Cramaille).

En 1591, dans le Rôle de la noblesse du Valois, apparaît Jean de Longueval seigneur de Servenay. Il y avait une chapelle dédiée à St-Louis desservie d'abord par un religieux puis par un vicaire du prieuré d'Arcy qui y disait la messe une fois par semaine.

Le 6 octobre 1769, Estienne du Moulin le grand archidiacre de Soissons et chanoine, assisté de Claude de Liège chapelain canonical du martyr de la dite église et du curé d'Arcy l'abbé Leroy visite la chapelle de Servenay et constate l'état défavorable de vétusté ; son autel est dépourvu des plus indispensables. Il ordonne de faire le nécessaire.

Un acte en date **du 20-01-1776** lève l'interdit sur la chapelle (après travaux de restauration).

Jusqu'à la Révolution, Servenay formait une paroisse à part puis est rattachée à la paroisse d'Arcy.

Sous la Révolution la chapelle est vendue à **Charles Guyot laboureur à Servenay**.

Ce dernier est marié à une descendante de la famille Chevallier receveur des terres et seigneurie de Servenay.

La justice de Servenay, et des fermes isolées de Bucy -le Bras et de Marouard relève de Villers-Cotterêts. ('Bien National', la ferme de Marouard est vendue en 10 importants lots après

La Révolution. Elle a complètement disparue du paysage !)

Chronique & faits divers de Servenay

En 1599, acte d'adjudication suite de saisies, une partie 1/3 de la seigneurie revient à Claude Pinart secrétaire d'état du roi, baron de Cramaille. Il va de soit que ce 1/3 fait l'objet de partages successifs qui font mentions de noms de famille comme les Toupet, les Beaumont, Lécuyer comte de Muret, les Lespinay de Bézu- St-Germain, vers 1658 un Gilbert Charpentier, les Chevallier puis en 1687 les Dutot seigneur de Villefort et Roquevert , vers 1707 les Desmaretz de Vaubourg seigneur de Cramaille, Cramoiselles et Saponay pour n'en faire qu'un bref sommaire.

1631, le 17 septembre, Jehan de Beaumont laboureur et Pierre de Beaumont son frère aîné demt à la ferme de la basse cour de Cramaille baillent pour 9 ans à Pierre Canivet et à Philipe Fontaine labr à Branges des terres de Branges. En 1638, acte de Jehan de Beaumont, receveur de la terre et seigneurie de Servenay.

1633, le 10 juillet, décès de Nicolas Toupet vivant labr.

1637, René Poulle locataire de la maison de Messire du Glas à Rugny devient labr à Servenay.

A Soissons à la maison des Sœurs de l'enfant Jésus, il y a une pierre commémorative :

« Cette première pierre a este poze par Messire Jean Dutot fils de messire Jean Dutot chevalier de Villefort et de Servenay en partie le **10 juillet 1692**. »

1640, le 15 octobre chez Catherin notaire à Arcy, Louys Pottier labr au Mont Hussard a vendu avec ratification par Jeanne Labourier à présent sa femme auparavant Vve de Feu Pierre de Beaumont, à Jehan de Labarre notaire et greffier en la baronnie de Cramaille des terres sur la seigneurie de Cramaille en présence de Louis Toupet praticien et Antoine de Labarre receveur de Cramaille.

1668, le Sieur de Belleville receveur de Cervenay (sic).

1669 Antoine Guerne labr poux de Marie Calloy laquelle est d'ancienne famille d'Arcy.

1674, mariage de Charles Petit, fils du chirurgien d'Oulchy avec Maie Chevallier fille du receveur de Servenay avec témoin Emmery Bernier receveur de Parcy en Valois.

1676 le 28 janvier, mariage de François Dumontier labr à Tigny veuf d'Antoinette Truiant (? illisible) avec Marguerite Chevallier fille d'Antoine sieur de Belleville.

1676, mariage de Pierre Sergent labr à Charentigny avec Louise Chevallier.

1669 à 1684, Antoine Chevallier sieur de Belleville, receveur (avec Nicolle Bernier sa femme et Anne Chevallier). Ils sont reçus confrères du Rosaire d'Arcy en 1669.—

En 1671, Anthoine Chevallier receveur de la seigneurie de Servenay.

Le 15 juillet 1726, devant Moutonnet notaire à Soissons, contrat de mariage entre Pierre Pottier laboureur à Servenay avec Marie-Jeanne Dumontier fille du défunt François Dumontier laboureur à Rugny et de Jeanne Roger (l'acte a laissé en blanc les endroits pour inscrire les noms des témoins).

La même année, la dite Dumontier renonce à la succession de son père. Les époux sont toujours laboureurs à Servenay en 1735, 1739.

En 1740 le 21 septembre, Messire P. E. Dumontier, sire de Cramaille et A.M. Desmaretz de Vauxbourg Vve d'(Angenne ?) donnent bail aux époux ci-dessus la maison seigneuriale de Servenay (bail antérieur date du 26 juillet 1729) (sic)

1792, en germinal AN II a lieu le partage des Biens Communaux provenant des propriétés (ferme seigneuriale et terres à Servenay) de la citoyenne De Mézy émigrée.

Beaucoup de nobles ont fui la Révolution pour sauver leur vie et émigrent en Angleterre voire même en Russie comme l'abbé Manesse curé de Branges, par exemple.

Une servante de cette Mme De Mézy, une fille Muzart (famille de laboureurs, ferme fortifiée rue de Bucy) suit sa maîtresse et est déclarée émigrée aussi !

La même année 1792 la chapelle de Servenay est vendue à Charles Guyot.

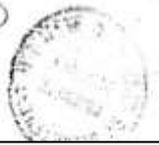
DISTRICT de Soissons.

Canton d'*Ouche/Leuoudique*

Municipalité d'*Servenay*

N.º 278

*certificat délivré par le Maire
de Servenay au
Citoyen
Charles Guyot*



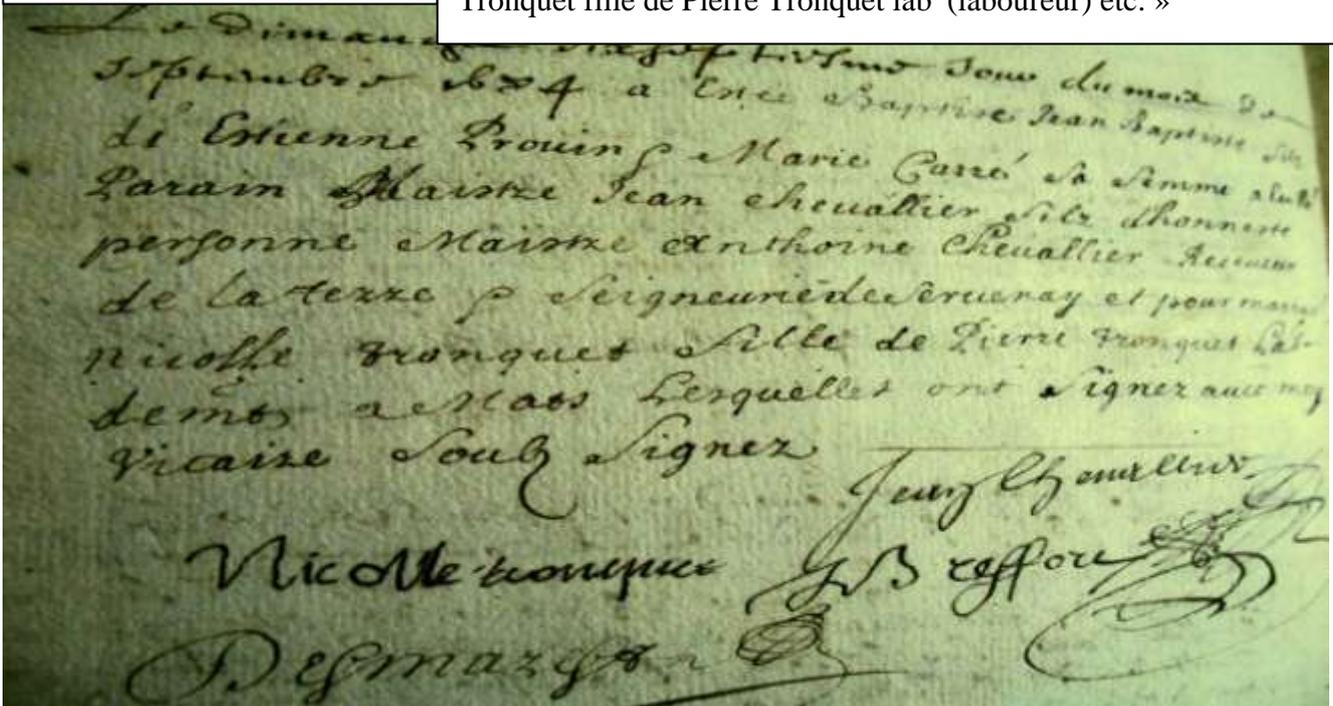
JE soussigné, Secrétaire du District, certifie que le Citoyen *Charles Guyot cultivateur* demeurant à *Servenay commune de Servenay* est comparu ce jourd'hui au Secrétariat, & y a déclaré l'intention dans laquelle il est de faire l'Acquisition de *une haye et d'un petit terrain à côté* *contenant environ 4 ou 5 verges* provenant de *quelques* *de son oncle, nommé de tumpet*

En foi de quoi je lui ai délivré le présent Certificat, pour lui servir à ce que de raison.

A Soissons, le *6^{ème}* jour de la *3^{ème}* Décade du *9^{ème}* mois de l'an *second* de la République Française, une & indivisible.
Barisault Maire de Servenay

A Soissons le 6^{ème} jour de la 3^{ème} décade du 9^{ème} mois de l'an second de la République française une & indivisible, Charles Guyot cultivateur à Servenay achète à l'Etat, la chapelle de Servenay et son lopin de 4 ou 5 verges de terre.

Extrait Etat Civil : « Le dimanche dix-septième jour de septembre 1684 a été baptisé Jean Baptiste fils d'Estienne Drouin & Marie Carré sa femme... parain Maistre Jean Chevallier fils d'honneste personne Maistre Anthoine Chevallier Receveur de la terre & seigneurie de Servenay et pour marraine Nicolle Tronquet fille de Pierre Tronquet lab^r (laboureur) etc. »



Réunion de la famille Guyot le 11 avril 1955.

Noces d'or de M. & Mme Louis Guyot (maire d'Arcy de 1920 à 1944) descendant de Charles Guyot qui achète sous la Révolution, la chapelle de Servenay et son lopin de terre. Louis a 2 frères : Georges (ferme d'en bas à Servenay) et Emile (maire d'Arcy de 1904-mars 1911).

C'est aussi les noces de diamant de leur fille Cécile Guyot et son mari Marcel Pascard (à leur droite). Leur fils Jacques Pascard est tout en haut à droite.

Luc Demoury dont la mère est née Guyot (sœur de Georges, mariée à Henry Demoury) est celui en béret. Une nièce Elisabeth Guyot et son mari Charles Ancellin à g.

Présents aussi des cousins issus de la branche des Guyot-Moussu.

Tout devant cette pyramide humaine, Colette Pascard (née en 1948) à droite de son cousin Jean-Paul (fils de Christiane Pascard sœur de Colette).



Chronique & faits divers de Servenay

En 1710, « Projet d'acquisition de ½ de la terre de la seigneurie de Servenay, l'autre moitié mouvant et relevante en fief de S.A.S. Mgr le prince de Conti à cause de sa baronnie de Fère-en-Tardenois ou de sa seigneurie d'Arcy sans aucune charge si ce n'est foy et hommage et les droits casuels quand le cas y échoit. Vente moyennant 28 000 livres dont 3 000 versées comptant.

J. B. Desmaretz notaire au Châtelet de Paris en son hôtel rue de paroisse St Paul donne procuration à Estienne Morant de Soissons pour faire achat. Paris en l'hôtel dudit sgr de Vaubourg le 17 octobre 1710. »

En 1720, le 8 octobre, mariage de Pierre Leroy domestique de Dame Marie-Anne Charpentier Vve de Jean-Baptiste Roquevert chevalier de St-Louis, sous-lieutenant des grenadiers à cheval du roi, en présence de Dame Charpentier et de Damoiselle Marie-Anne D'Almont fille majeure ...avec Barbe Foy Vve de Hirosme Bocquet vivant musicien à Soissons.

1766, bail de la grande et petite ferme par Lenormand de Mézy à Marie Jeanne Dumontier Vve de Pierre Pottier vivant labr et à Marie Catherine fille majeure demt tous à Servenay.

1775, renouvellement de ce bail à Charles Guyot labr à Servenay et à Marie Catherine Pottier sa femme.

N.B. Ce Charles Guyot est le Guyot qui achète la chapelle de Servenay à La Révolution et les Pascard de Servenay et Ancellin d'Arcy sont ses descendants ayant épousés plus de 200 ans après des arrières- arr...rières petites filles de ce Charles Guyot !



Photo de famille prise sur le perron de la maison achetée à Arcy-Ste-Restitue par Georges Guyot (1872-1939 ; épouse Lamiche Marie) lorsqu'il prend sa retraite.

Il achète aussi la ferme rue du Tarn qui sera exploitée d'abord par Yvette et Marcel Moussu (une petite-fille) puis par son fils Charles et enfin par sa petite-fille Elisabeth Guyot-Ancellin (née en 1924). En 2021, c'est un fils d'Elisabeth qui exploite encore la ferme.

Tout en haut à droite Louis Guyot tandis que sa femme Henriette Conseil est à gauche devant la rampe du perron ; tout devant, leur fille Cécile pose les mains sur les épaules d'une fillette et Louise Demoury mariée avec François Lamiche tient 2 enfants sur ses genoux.



Départ pour la chasse prise devant le pigeonnier de la ferme d'en bas.

Sont présents Guyot Louis et Georges et le Belge Defalque nouveau propriétaire-exploitant et autres membres des familles et amis chasseurs.

La ferme d'en bas et son pigeonnier photo juin 2005



La source « La Goulotte » alimentée par les eaux de ruissellement du plateau est visible dans le large virage montant à Servenay lorsque l'on vient d'Arcy. Puis, elle devient souterraine avant de se joindre au ru Chouy qui passe au lavoir d'Arcy. Baptisée ainsi par paysans et laboureurs qui venaient s'y désaltérer en buvant 'à la goulotte' selon l'expression.

Le lavoir banal existe toujours en contrebas des deux fermes.

Pour avoir un aperçu de la vie locale avant la naissance de l'Etat Civil des municipalités et des très populaires almanachs, il faut aller consulter les actes de naissance, mariage et décès tenus par les religieux, et bien-sûr les actes notariaux.

Il y avait un office de notaires à Arcy.

NOTAIRES D'ARCY (selon les actes notariaux détenus par l'office notarial Dulong à Soissons et étudiés par Jeannesson).

En 1537, Emery Chastel ; le lendemain de la transaction d'achat de la seigneurie d'Arcy à la famille Fay d'Athies, le connétable de Montmorency juge utile la confection d'un « papier terrier » de nature à établir ses droits sur des héritages dépendants de sa nouvelle seigneurie.

Il obtint à cet effet, des lettres du Roi en date du 26 septembre 1537, suivant lesquelles le bailli de Soissons commissionne le 12 octobre suivant le notaire d'Arcy et en la prévôté de Fère, Emery Chastel pour la réalisation de ce document terrier. »

En 1552, Marin Gilles et Daubenton Claude ;

En 1562, Marin Lacharie et Blétoy Antoine ;

De 1564 à 1615, Flobert Jacques notaire et prévôt royal d'Oulchy le Chastel ;

Vers 1566, Rinquet Regnault prêtre-vicaire remplit les fonctions de notaire en rédigeant le testament de Pierre Cahure le 10-7-1566 en présence de vénérable et discrète personne de Francis Marin prêtre et Gabriel Vernault couturier audit Arcy.

En 1573 idem en 1599, Flobert Sébastien ;

De 1589 à 1677, Flobert Thomas semble avoir repris l'Etude notariale ; sa femme se nommait Marie Prévôt. Ce Flobert vendit souvent du bien sis à Arcy; en 1641, un acte rédigé par Catherin notaire « Thomas Flobert M^{te} chirurgien demt à paris et sa femme vendent à Jehan de Beaumont lab^r dem^t à Servenay des terres labourables à Arcy lieudit Mont Dion. »

En 1599 et en 1630, Jacques Flobert contresigne toujours le notaire Catherin, en même temps que **Huet Noël** ; ils reçurent ensemble le contrat de mariage avec Suzanne de Longueval, Vve de Ezéchias de Flavigny Sieur d'Ecuiry.

En 1613, Catherin Hector greffier d'Arcy, lieutenant de la justice de Servenay, notaire héréditaire du bailliage du Valois, juré établi par le Roy notre Sire en la chambre de résidence d'Arcy le 15 mars 1613 ; il exerça jusqu'en 1644.

De 1644 à 1685, Nicolas Catherin le fils ; il est aussi commis contrôleur ; sa Vve **Marie Brigot** était en 1686 occupante d'une petite maison située près de la fontaine de Ste-Restitue (détruite en 1918 restaurée en 1946).

Almanach Matot, année 1888 :

Commune d'Arcy-Ste-Restitue, 467 habitants, poste à Fère-en-Tardenois,

Le maire : Guyot Emile, adjoint : Pinta, curé : Abbé Gréhen, instituteur : Plessiez et les sœurs institutrices. Sapeurs pompiers : 25, Deville sous-lieutenant.

Passage du facteur à 9 et 1h. Gare la plus proche: Braine à 12 km.

Electeurs : 130 ; maisons : 143 et 149 ménages.

Superficie : 1937 hectares dont 200 en bois.

Boulangier : Spayment.

Bourellier : Thomas-Balin.

Cafés : Choutrou, Choffin (n°3 rue de Rugny-ancien bureau de tabac), Robillou (ancienne Coop - angle rue Emile Fortier).

Charron : Guiot.

Cultivateurs : Ban fils, Beveière, Courtel, Delahaye, Demoury (Rugny), Deville (Foufry), Guyot, Igneux, Lamy (Foufry), Legros (Arcy, angle des rue de Bucy/rue du Tarn), Leburdin, Mercier et Pinta (Rugny et rue du Tarn).

Epicerie-tabac : Robillou.

Maçon : Servoise (Arcy- rue du Tarn).

Maréchaux ferrant : Herbelin et Leclerc.



1634

Accusé à matière l'œuvre
 empreinte sèche faite par pression
 sur le papier de certains actes
 du minutier d'Arcy & Restitue
 « Hector Catherin notaire royal
 héritaire au Bailliage de Vallée
 par le d'Outchic & chancel en
 la branche et résidence d'Arcy
 Saint Restitue »

(H = 30 mm - Largeur 27 mm)

Les actes du minutier d'Arcy nous révèlent
 des tailleurs de pierre au début du 17^e.
 Voici la marque signature de Toussaint Ruelle
 « fils à marier » en 1607.



1621



1611

Autres timbres secs
 du minutier

Les actes du
 minutier d'Arcy
 nous révèlent des
 tailleurs de pierre au
 début du 17^{ème} ;
 Voici la marque
 signature de
 Toussaint Ruelle
 « fils à marier » en
 1607.

**1621 SCLL ROYAL
 DOULCHIE POUR LA
 BRANCHE D'ARCY**
 (sceau royal d'Oulchy
 pour la branche d'Arcy)

Planche dessinée par Bernard Ancien.
En 1720, Calais notaire, pour acte de « mariage du 8 octobre 1720, de Pierre Le Roy domestique de Dame Marie Anne Charpentier Vve de Jean-Baptiste de Roquevert, chevalier de St Louis, sous-lieutenant des grenadiers à cheval du roi, de damoiselle Marie-Anne d'Almont fille majeure. Mariage avec Barbe Foy Vve de Hirosme Bocquet vivant musicien à Soissons ; le futur est assisté de Dame Charpentier. »
En 1720, décès le 18-10-1721 à l'âge de 62 ans de **Pierre Abraham Catherin**, notaire, natif d'Arcy. **En 1724, Calais notaire** rédige acte de renouvellement d'un bail concernant Judas et épouse Brocheton laboureur de la ferme de Marouard.

BRANGES

Brangioe, Brangia en 1180.

1221, la cure de Branges devient une paroisse détachée de celle d'Arcy.

Ainsi: « Sous Guy l'abbé de l'abbaye de St Jean des Vignes. Le prieur curé d'Arcy voyant que Branges son annexe lui était à charge à cause de la longueur du chemin qu'il avait à faire à un chanoine (sic) de St-Jean qui demeurant avec lui pour desservir cette cure, la donna à un prêtre séculier au consentement de l'abbé de St-Jean des Vignes et de toute la communauté avec plusieurs restrictions particulièrement pour les paroissiens de branges ; car ils devaient toujours reconnaître l'église d'Arcy comme leur mère et principale église. Ainsi que l'on verra parmi les preuves de cette histoire dans la chartre de Jacques évêque de Soissons en 1221. La cure de Branges qui n'avait été donnée à ce prêtre séculier que comme un vicariat est séparée de celle d'Arcy et est desservie en titre de cure par un chanoine de notre maison. »

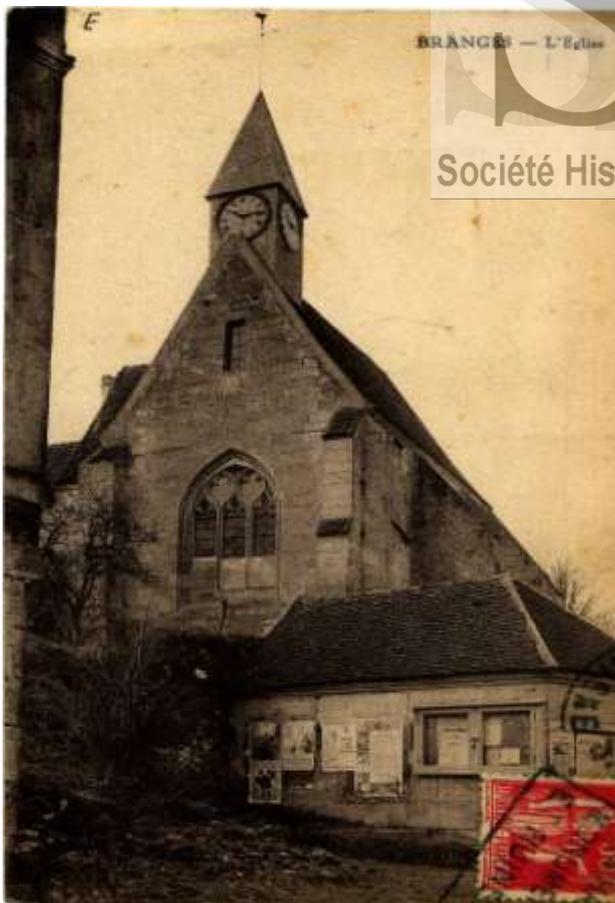
Le grand diplôme qui en fait foi est à l'évêché de Soissons ; le parchemin original fut encadré par Mgr de Collangettes.

Village de l'ancien Valois, bâti dans une gorge étroite ; autrefois de l'intendance, du bailliage de Soissons, aujourd'hui du canton d'Oulchy. Eglise dédiée à St Martin.

Branges est la patrie de **J.B. Gohier** vétérinaire distingué mort en 1819.

L'abbé **Denis-Joseph Manesse**, curé à La Révolution, utilisait ses loisirs à l'étude de l'histoire naturelle. Ornithologiste distingué, il était membre des académies de Stockholm et de St-Petersbourg. Il est grand ami de l'abbé Robert curé d'Arcy érudit remarquable lui aussi.

Après avoir publié en 1787, un traité sur la manière de conserver et d'empailler les animaux, il s'appretait quand éclata la Révolution à faire paraître un autre ouvrage intitulé : *Oologie ou description des nids et œufs d'un grand nombre d'oiseaux d'Europe, avec l'histoire de leurs mœurs et leurs habitudes.*



ARCY-SAINTE-RESTITUE.

☒ B. A., ☙ 325 hab., ☙
☒ Fère-en-Tardenois —
c. 9. a. 20, ch.-l. 42; p. s.
Martin, 4 juillet; f. p. di-
manche suivant.

Guyot (Louis), maire; Legros
(Auguste), adjoint; Raguet
(Eugène), instituteur.

Cons. municip., Guyot (Georg.)
Guyot (L.), Demoury (L.),
Legros (Auguste), Brunot,
Philippon, Babé, Petit, Le-
gros (Léon), Guyot (Emile).

Percepteur (résidence à Oulchy
et perception d'Arcy), Fres-
nel.

Cabine téléphonique, Déville
(Vve), gérante.

Passage du facteur, 11 heures
et 14 heures.

Electeurs, 100.

Garde-champ., Bégaint.

Garde-particul., Droux.

Sap.-pomp., 25; Demoury (L.)

sous-lieutenant.

Cantoniers, Crépeaux, Deni-
zot, Guiot (Vlct.), Riffard.

Maisons, 131; ménages, 142.

Superficie du terroir, 1.937 h.,

dont 1.737 en terres labou-
rables et 200 en bois.

Budget communal, 17.000 fr.

ST ☒ la plus proche, Fère-en-
Tardenois, à 6 kilom.

Appareils d'éclairage électrique

et acétylène (fabric d'), Vlet

(L.).

Auto (prop. d'), Liotard.

Boulangier, Brunet.

Bouvier, Marlette (Edm.).

Cafés, Choffin, Petit, Vincent

(G.).

Charron, Guiot (Em.).

Cordonnier, Daviot.

Cultivateurs, Deville, Legros

(Aug.), Legros (Léon), Mi-
gnolet, Tranchant (Eug.).

Pornon, Bouchelle.

Dessinateur, Lévêque (Fr.).

Epiciers, Choffin (Tabac), Pe-
tit.

Hongreur, Tranchant.

Maçons, Danteny, Servoise.

Année de l'Almanach ? Probablement 1922.

Sachant que :

Le 11/12/1919 fut nommé maire
M. Louis Guyot à la place de
Amédée Demoury; il obtint la
majorité absolue (8 voix sur 10)
avec pour adjoint M. Auguste
Legros.

En 1921, M. Charles Liotard acheta
une Citroën de luxe couleur jaune-
canari (ces modèles existaient
autrement qu'en noir, sauf le
modèle 1921 dit de luxe).

Le 26/02/1923 fut date du décès de
le cordonnier M. Daviot (à gauche du
lavoir) et jour de la naissance de
M.Th. Pornon/ Dupuis.

Le garde-champêtre M. Bégaint
Arthur sera remplacé par M.
Clovis-Alcide Maugras le 1^{er} mars
1937.

La gérance de la cabine
téléphonique passera le 22
septembre 1936 à Bérengère la fille
de Mme Vve Deville.

Maréchal, Lemoine.

Menuisier, Philippon.

Renfier, Guyot (E.).

Scieur de long, Domicile (Ch.)

Dépendances,

SERVENAY, à 2 kilom.

Auberg., Préal.

Cultivateurs, Guyot (L.), ☙,

Guyot (G.), ☙.

RUGNY, à 1 kil. 300.

Cultivateurs, Pascard (Paul),

Demoury (L.), ☙, Wardier.

Société Historique de Soissons

Cultivat., Babé (Luc.), ☙, ☙.

BUCY, à 2 kilom.

Cultivateur, Vercolier, OSCAL

☒ Fère-en-Tardenois.

A suivre...

Un chapitre est consacré au
village de Branges jusqu'à sa
fusion administrative avec la
commune d'Arcy - Ste
Restitue le 1-1-1973 sous
l'impulsion des maires Mrs
Du Roizel A. de Branges et
Emile Fortier d'Arcy.

BRANGES, ☙ ☙, 90 h., ☒

Fère-en-Tardenois — c. 14,
a. 20; ch.-l. 42; p. s. Mar-
tin; f. p. 2^e dim. de sept.

Ghislain (Gaston), ☉, maire;
Mittelette, adjoint; Pâquis,
curé; Bochet (Mme), insti-
tutrice.

Cons. municip., Bizon (P.),
Foucart (L.), Morainvillier
(V.), Lejeune (M.), Plateau
(E.), Mouny (A.), Brocheton.

Passage du facteur, 11 h. 30.

Electeurs, 22.

Garde-champ., Lejeune (Léon).

Maisons, 36; ménages, 21.

Superficie du terroir, 696 hec-
tares.

Budget communal, 6.000 fr.

ST ☒ les plus proches, Lou-
gne (halte), à 3 kil., Mont-

Notre-Dame et Muret, à 3

kil., Fère-en-Tarden., à 9 k.

Aubergistes, Moranvillier, Le-

jeune (Vve).

Cultivateurs, Brocheton, Ghis-

lain, Jacques, Lejeune, Mit-

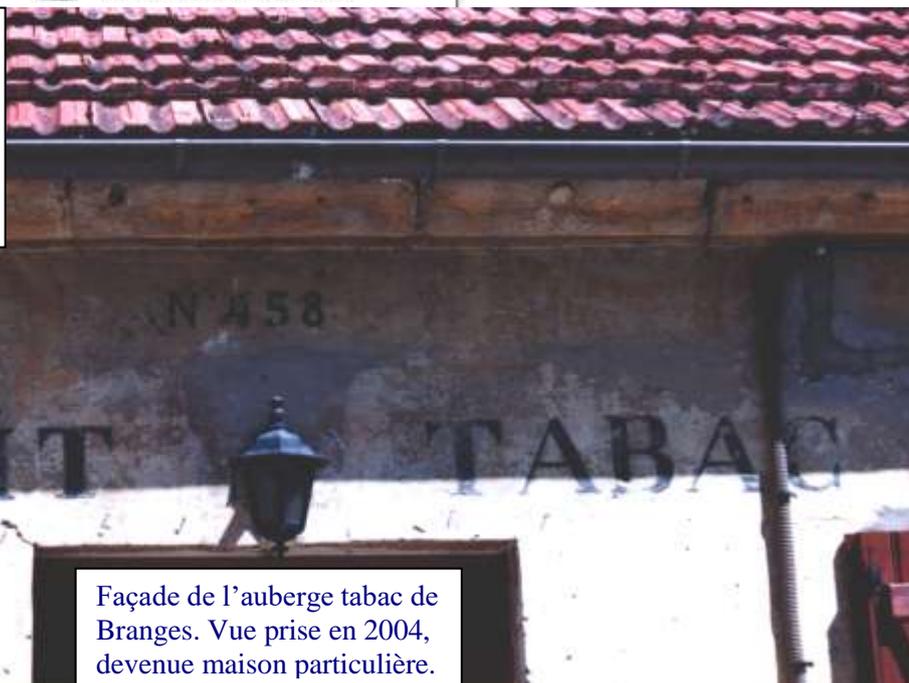
telette, Rabozzi.

Maçon, Bizon.

Maréchal, Mouny.

Tabac, Moranvillier.

Dessinateur, M. Lévêque
demeurant la dernière maison à
gauche en sortant du village et
allant à Servenay; son neveu
Henri Figus venait en vacances
et c'est ainsi qu'il rencontra
Helena Turgy et se marièrent.



Façade de l'auberge tabac de
Branges. Vue prise en 2004,
devenue maison particulière.

Le soir neuf cent soixante deux, le huit décembre à dix heures s'est réuni le Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Cardey. Adjoint au Maire -

Etaient présents : Mrs Bianchi, Dorence, Senet, Robin, M^{rs} du Roijel, Michalak, Brismontier - Représenté M^{rs} du Roijel.

Absents : Mrs Tassin, Lefebvre.

Vu la loi n° 71.588 du 16 juillet 1971 sur la fusion et le regroupement des communes ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 9 juin 1972 incluant la fusion des communes d'Arcy St Restitue et de Branges dans le plan départemental, après en avoir délibéré :

- décide la fusion d'Arcy St Restitue et de Branges -
- la nouvelle commune ainsi créée prendra le nom de Arcy Sainte Restitue et son chef lieu sera également Arcy St Restitue.
- décide l'intégration des onze élus de Branges dans le Conseil Municipal de la nouvelle agglomération.
- demande le bénéfice de l'intégration fiscale, conformément aux dispositions des lois des 9 juillet 1966 et 15 juillet 1971.
- demande l'intégration du terroir de Branges dans celui d'Arcy St Restitue ainsi que le classement des terres dans la région "Tardenois - Prie".
- demande le maintien de son école tant que l'effectif réglementaire sera atteint.
- décide qu'une convention préalable sera établie entre les 2 communes conformément aux dispositions de l'article 7 de la loi du 16 juillet 1971.
- sollicite l'approbation et la réalisation de ces décisions dans les délais administratifs les plus rapides de façon à ce que la fusion soit effective à compter du 1^{er} janvier 1973

Cardey
Michalak
M^{rs} du Roijel
Senet
Brismontier
Bianchi
Lefebvre

Délibération du Conseil Municipal de Branges pour la fusion officielle de la commune avec celle d'Arcy le 1^{er} janvier 1973.